

A&P POLICE

LE MAG

UNITÉ SGP
POLICE
-FSMI FO-

#27

Juil-Août-Sept 2018



FÊTES DE BAYONNE/FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT

OBJECTIF SÉCURITÉ

P.24



Motocyclistes PP P.42



L'APORTT P.18



M.N.S. en Danger P.46



CRÉDIT PHOTO
DGPN-SICoP / P. Daurios

**Pour contacter la Rédaction
une seule adresse :**
journal@unitesgppolice.fr



SOMMAIRE

- 4** LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Un Syndicalisme Autrement
- 6** SCANNER
Brèves Insolites
- 8** LA COLONNE
Écho des Régions
- 23** COIN LECTURE
La Peur a Changé de Camp de Frédéric Ploquin
- 24** DOSSIER CENTRAL
Fêtes de Bayonnes/Festival Interceltique de Lorient
- 36** ACTION SYNDICALE
L' A.P.O.R.T.T.
- 40** ACTION SYNDICALE
E.N.P. Oissel
- 41** INFORMATION
E.V.A.
- 42** ACTION SYNDICALE
Motocycliste-Entre Passion et Désillusion
- 44** PORTRAIT SPORTIF
Florent Parret : Passion Moto
- 46** ACTION SYNDICALE
M.N.S. : Action 2018
- 50** VOS DROITS
L' Indivision

Directeur de publication : Yves Lefebvre
Rédacteur en chef : Paul Le Guennic
Conception et réalisation : Paul Le Guennic, Carlo Conti
Comité de lecture : Frédéric Chauvin, Laurent Martin de Frémont, Pierre Péjac
Crédit photos : 123RF, AFP Forum, Mairie de Bayonne, DGPN-SICoP, Arnaud Hellégouarch, Festival Interceltique, Mairie de Lorient, Paul Le Guennic, Carlo Conti
Imprimerie : Pure Impression, 451 rue de la Moure, 34130 Mauguio
UNITÉ SGP POLICE-FO, 163 avenue Galliéni, 93170 Bagnolet
ISSN : 2115-774X CPPAP : 0616 S 08347 Tirage : 35.000 exemplaires



La colère des policiers doit être prise au sérieux

Cette année encore, alors que chacun d'entre nous pouvait aspirer à profiter de quelques temps de vacances bien méritées, la police nationale et, plus particulièrement les gradés, gardiens de la paix et adjoints de sécurité **auront été sur tous les fronts.**

Du Tour de France aux nombreux festivals, des diverses festivités exigeant notre présence au défilé du 14 juillet, du retour de nos champions du monde de foot à la coupe du monde féminine des moins de 20 ans, **rien ne nous aura été épargnés.**

Mais cela n'est pas le plus grave car, même si les conditions de travail ne sont pas toujours bonnes, cela fait parti du travail du policier.

Mais, alors que depuis des mois, les policiers œuvrent au quotidien, quelques soient les services, les directions, avec professionnalisme et abnégation, sans compter leurs heures, pour assurer la sécurité de nos concitoyens et mener à bien les missions qui leur sont confiées, **qu'ont-ils vu en échange de leur dévouement ?**

Le 14 octobre 2015, nous étions tous rassemblés, Place Vendôme et partout en France pour **porter la colère des policiers et des personnels administratifs, techniques et scientifiques.**

Protection et Reconnaissance étaient leur « leitmotiv » et des milliers de policiers l'ont scandé partout sur le territoire.

Ce rassemblement a conduit à certaines évolutions que chaque organisation aura appréciée à sa manière.

Aujourd'hui, force est de constater que notre métier n'a pas connu les évolutions que nous attendions tous.

Les sujets d'insatisfaction sont nombreux et il serait présomptueux pour moi de tous vouloir les lister ici tellement il peut y en avoir.

Le manque de considération, les manques d'effectifs, l'ASA, les avancements et mutations, la réforme de la procédure pénale, des conditions de travail et des cycles toujours aussi difficiles, le plan anti-suicide, et ce ne sont que des exemples.

Lors de cette manifestation à laquelle les principaux syndicats se sont joints, nous espérions également que la magistrature et le gouvernement **allaient prendre acte des difficultés du métier de policier.**

Or, nous le constatons tous les jours, **les agressions à l'encontre de nos collègues sont en progression constante** sans qu'une réaction forte de la justice et de nos gouvernants ne se fasse.



YVES LEFEBVRE - SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le cas de notre collègue Kevin en est l'un des plus flagrants exemples.

Le temps n'est plus aux belles paroles et les violences récurrentes à l'encontre des forces de l'ordre montrent toute la nécessité de manier prévention et répression, **les policiers du Corps d'Encadrement et d'Application ne pouvant accepter plus longtemps d'être les cibles de toutes sortes de délinquants et du laxisme de la justice à leur encontre.**

Alors, mesdames et messieurs les politiques, mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs les magistrats, essayez de prendre conscience de ce qu'il se passe au quotidien dans les services de police de sécurité publique, de PAF, de renseignement, d'investigation ou dans les CRS.

Il est temps aujourd'hui que vous entendiez ce que disent les policiers et personnels du ministère de l'intérieur. **Les policiers en ont marre et leur colère doit être entendue jusqu'au plus haut sommet de l'État pour, qu'enfin, la PROTECTION et la RECONNAISSANCE soient au rendez-vous.**

Yves LEFEBVRE



UNITÉ SGP POLICE continuera de suivre la ligne conductrice qui est la sienne depuis son dernier congrès, la défense des gradés, gardiens de la paix et adjoints de sécurité et l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

Les nombreuses actions que nous avons menées depuis 2015 en sont la preuve.

Un syndicalisme autrement

Depuis mon élection et celle de mon bureau, en septembre 2015, nous avons totalement changé notre politique syndicale. Il n'était plus question d'adopter une politique d'accompagnement comme a pu le faire mon prédécesseur en validant des textes qui n'allaient pas dans le sens des gradés, gardiens de la paix et adjoints de sécurité.

Mon souhait a été de mettre en place une véritable équipe de militants dont **l'investissement quotidien** n'était pas à remettre en cause, et dont la ligne conductrice était **la défense** des fonctionnaires du Corps d'Encadrement et d'Application, les ouvriers de la police nationale comme j'ai l'habitude de nous appeler.

Loin de moi l'idée de rentrer dans une guerre des clans ou dans une lutte des classes comme aiment le dire certains mais, force est de constater que les intérêts des gradés, gardiens de la paix et adjoints de sécurité sont loin d'être les mêmes que ceux des officiers et commissaires.

Pendant que certains ne pensent qu'à leur déroulement de carrière, qu'à leurs statistiques et à se complaire en circonvolutions pour plaire à leurs autorités supérieures, **les « bleus », eux, font la police et sont au contact quotidien de la misère de nos concitoyens.**

Qui est au contact de ce que l'être humain a de plus violent ?

Qui est au contact de familles désœuvrées, de personnes dans le désespoir et de la misère la plus profonde ?

Qui risque sa vie tous les jours sur la voie publique pour porter assistance à nos concitoyens ?

Vous l'aurez tous trouvé. Ce sont les gradés, gardiens de la paix et adjoints de sécurité qui, malgré **des conditions de travail de plus en plus difficiles**, malgré une violence accrue à leur encontre, doivent faire face à toutes ces problématiques.

Et si encore ils étaient soutenus dans leurs actions et interventions.

Mais, combien de commissaires, combien d'officiers peuvent aujourd'hui se « targuer » de connaître le travail de la police ?

Eux qui se contentent de surveiller les prises de service et si les statistiques de la patrouille rentrante sont satisfaisantes.

Eux qui se soucient plus des chiffres pouvant influencer sur leur carrière que de la sécurité de leurs fonctionnaires sur le terrain.

Eux qui cherchent à trouver des raisons personnelles et familiales plutôt que de remettre en cause leur management lorsque l'un d'entre nous est victime de « burn-out » et décide malheureusement de nous quitter.

Alors oui, à UNITÉ SGP POLICE, nous avons fait ce choix d'accorder la priorité au Corps d'Encadrement et d'Application car **il est impossible de défendre en même temps ceux qui souffrent tous les jours au travail et ceux qui les font souffrir.**

Comment imaginer qu'en défendant les commissaires et les officiers, vous pouvez défendre correctement les gradés, gardiens de la paix et adjoints de sécurité ?

Les intérêts ne sont pas les mêmes et, à votre avis, à vouloir défendre tout le monde, qui sont les grands gagnants ?

Le dernier protocole de 2016 en est malheureusement la triste illustration.

Alors que certains vous promettaient monts et merveilles, **avez-vous vu sur votre fiche de paye, par exemple, ces « larges augmentations » promises ?**

Sans doute ont-elles servies à financer le grade de commissaire général, de commandant fonctionnel et de leur IRP ou toutes autres primes...

D'ailleurs, qui s'est opposé à la réforme des cycles et à la mise en place de la vacation forte dont une grosse majorité de nos collègues souhaitaient la mise en place ?

Sans doute ne se sentaient-ils pas ou peu concernés et regrettaient que leurs « sous-fifres » comme certains se plaisent à nous appeler, bénéficient de meilleures conditions de vie et de travail leur permettant de bénéficier d'un week-end sur deux.

C'est pour cela qu'**UNITÉ SGP POLICE continuera de suivre la ligne conductrice** qui est la sienne depuis son dernier congrès, la défense des gradés, gardiens de la paix et adjoints de sécurité et l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

Les nombreuses actions que nous avons menées depuis 2015 en sont la preuve.

Du rassemblement de la Place Vendôme à nos nombreuses interventions contre certaines décisions de justice, du refus de signer le protocole nous engendrant les « foudres » d'une administration nous croyant à sa « botte », de la dénonciation des tentatives de manipulation politique pour décrédibiliser nos collègues niçois à notre constitution de partie civile dans l'affaire dite « Benalla » et de notre opposition au projet de fiscalisation de l'IJAT à la défense des MNS des CRS, et combien d'autres... **Autant d'actions pour la défense des gradés, gardiens de la paix et adjoints de sécurité.**

« Pour UNITÉ SGP POLICE et la FSMI, une seule ligne de conduite et une seule politique, la défense des Gradés, Gardiens et Adjoints de Sécurité. »

Alors oui, je sais, **il reste beaucoup à faire** et notamment, l'obtention d'une véritable protection de notre ministère et de la justice au travers d'une tolérance zéro dès lors qu'un individu aura porté atteinte à l'intégrité d'un agent de la force publique mais aussi la mise en place d'un pool de magistrats spécialisés pour éviter d'avoir à vivre ce que connaît notre collègue Kevin car, là encore, nous ne pouvons pas compter sur nos officiers ou commissaires pour nous défendre. **C'est vrai que c'est une situation que peu d'entre eux risquent de connaître...**

Je ne vais pas vous faire ici, la liste de nos revendications ni vous faire la critique de nos concurrents syndicaux, vous serez bien assez clairvoyant des faibles avancées obtenues et du maigre bilan de ce syndicat qui se targue d'être majoritaire mais **dont les seules avancées auront été pour d'autres, le Corps de Commandement et le Corps de Conception.**

C'est pourquoi, à UNITÉ SGP POLICE, **ces avancées, nous les voulons maintenant pour le Corps d'Encadrement et d'Application**, les autres corps, grâce à leurs syndicats, Alliance - CFE/CGC et l'UNSA Police - FASMI se sont déjà largement servis.

Pour UNITÉ SGP POLICE et la FSMI, une seule ligne de conduite et une seule politique, la défense des Gradés, Gardiens et Adjoints de Sécurité.

Et, en 2018 et en 2019, plus que jamais, vous pourrez compter sur notre dévouement et notre engagement à vos côtés.

NOUS NE LÂCHERONS RIEN.

Yves LEFEBVRE
Secrétaire Général
UNITÉ SGP POLICE-FSMI



Livraison de 67 kg de cannabis... à la BAC

Quand une affaire est déposée directement sur un plateau...



Au mois de mai dernier, vers 20h30, deux effectifs de la BAC de Bondy, en planque sur un véhicule signalé volé, ont eu la surprise de se faire aborder par deux individus leur demandant si «la marchandise était pour eux».

Les collègues ont donc joué le jeu et ont fini par interpellier les deux dealers, qui détenaient dans leur voiture, près de 67 kilos de résine de cannabis.

L'enquête a été confiée à la police judiciaire départementale.

photo d'archive



La coupe du monde inspire les trafiquants

1,5 kilos de cocaïne trouvés dans des répliques de la coupe du monde



La coupe du monde est une occasion pour faire du profit, y compris aux gangs investis dans le trafic de stupéfiants.

La police de Buenos Aires a saisi près de 1,5 kilos de cocaïne. La drogue était dissimulée dans des répliques du trophée de la coupe du monde. Ont également été saisis deux pistolets et deux voitures durant l'intervention.

«Le gang a profité du boom du merchandising lié à la Coupe du monde en Russie», ont déclaré les officiers. Six personnes interpellées ont été placées en garde à vue. Le ministre de la sécurité du district de Buenos Aires a appelé à la plus grande fermeté : «C'est important qu'ils soient emprisonnés, et qu'ils ne reviennent pas à leurs affaires.»



Course poursuite avec... un tank !

Ou quand tu te crois dans un jeu du genre GTA...



Dans la nuit du 6 juin dernier, un soldat a volé un véhicule blindé à Ford Pickett, base militaire située à Blackstone en Virginie.

Il s'est alors dirigé vers Richmond, à la vitesse maximum du véhicule, à savoir 65 km/h, où il a été intercepté par la police.

Ce «mini tank» appartenant à la garde nationale, ne contenait pas d'armes, et n'a causé aucun dommage.

Reste à comprendre les motivations du conducteur interpellé par la police locale après plus d'une heure et demi de course poursuite...



Un avis de passage insolite...

La lettre avertissant des futures descentes de police dans l'immeuble...



Certains habitants du quartier des Cévennes à Alès ont eu la surprise de recevoir dans leur boîte à lettre un document paraissant officiel, présenté comme émanant du ministère de la Justice. Cette lettre prévient les habitants : « Avis à tous les habitants du 23 quai de grabieux (...) Suite à un important trafic de stupéfiants au sein de votre bâtiment, une enquête de police est en cours afin de trouver les auteurs de ces faits. Au préalable nous avons eu information que ceux-ci avaient investis les couloirs. Au cours des prochaines semaines, plusieurs interventions des forces de police vont être réalisé. Afin d'éviter toutes confusions et de faciliter nos interventions, veuillez à utiliser l'ascenseur et non les escaliers où il y a un non droit permanent ».

En lisant le texte, porteur d'une faute d'orthographe, mais surtout de par son contenu, on comprend qu'il s'agit d'un faux dont le but reste à définir. Le procureur de la république d'Alès a quant à lui décidé d'ouvrir une enquête sur ce faux.



Fatigué, il se rend à la police pour fuir sa compagne

Quand on préfère la prison à sa partenaire de vie...



Le 14 février dernier, jour de la Saint-Valentin, un voleur de voiture polonais, recherché par la justice, a décidé de se rendre, en expliquant qu'il était fatigué et excédé de ses disputes avec sa compagne, a annoncé la police de Varsovie. Il a frappé la nuit à la porte d'un commissariat dans le centre de Varsovie et s'est dit fatigué de se cacher et de supporter ses nombreuses disputes avec sa compagne. Son désir de repos a été exaucé, puisque condamné en 2016 à dix-sept mois de prison, il a été immédiatement incarcéré où sa valentine peut lui rendre visite au maximum trois heures par mois...

Source AFP



Les fuyards les plus ridicules des États-Unis

Ils fuient la police et se cachent... au commissariat



Au mois de février dernier, un couple de voleurs bien connu des services de police de Phoenix aux États-Unis, s'est fait surprendre par le gérant d'un centre commercial qui a alors alerté les autorités.

Ces derniers sont alors retrouvés quelques minutes plus tard dans une station service. Ils abandonnent leur véhicule et commencent une fuite à pieds qui va les mener sans qu'ils ne s'en rendent compte, dans la cour du commissariat situé dans le quartier de Peoria.

La caméra du poste de police filme donc la scène où la femme se cache sous un banc pendant que son compagnon

choisi de se dissimuler près des palissades. Les policiers n'ont donc eu aucun mal à trouver et interpellé les deux fuyards...



UNITÉ SGP POLICE ALPES-MARITIMES sur tous les fronts pour améliorer votre quotidien !

Les Alpes-Maritimes, ce département a vraiment tous les atouts pour séduire : La mer avec des plages magnifiques, de sables ou de galets, selon vos goûts. L'omniprésence de la montagne permettant de skier l'hiver. Un climat ensoleillé, et incroyablement doux même en hiver, un arrière pays authentique avec des villages provençaux pittoresques. Tous les ingrédients sont réunis pour les découvertes, loisirs, détente au quotidien...

-Néanmoins, quelles sont les contraintes pour y travailler ?

-Quelles sont les évolutions à envisager ?

-Quelles sont les avancées obtenues par UNITÉ SGP POLICE et les futurs combats à mener afin d'améliorer les conditions de travail de nos collègues ?

La vie culturelle et sportive est assez riche, sur ce département, nécessitant de surcroît un investissement de chaque instant de nos collègues, engendrant de ce fait des décalages constants, des heures supplémentaires importantes, des rappels ...

Pour en citer quelques uns, le Festival International du Film à Cannes, le Nice Jazz Festival, le Festival de Juan-les Pins,

le Carnaval de Nice, la Fête du Citron à Menton, l'IRON MAN France, le grand prix de formule 1 à Monaco, les concerts de musique au Palais Nikaia, les matchs de football au stade Allianz Riviera ... La liste est loin d'être exhaustive.

Les différents services de la Direction Départementale de la Sécurité Publique des Alpes- Maritimes sont constamment sollicités, et nous nous devons de mettre à l'honneur, dans cet ActuPolice, tous nos collègues y exerçant.

« L'investissement des collègues Maralpins de la Sécurité Publique est juste extraordinaire, malgré un manque d'effectif croissant et criant. »

Je pense aux Unités d'Intervention de Police Secours jour-nuit.

Les Unités d'Ordre Public regroupant la Compagnie Départementale d'Intervention et la Brigade d'Assistance Administrative et Judiciaire.

Les Unités d'Appui regroupant la Brigade Anti-Criminalité, les Unités Canines Légères, et les Unités de Sécurisation des Transports en Commun.

Les Services d'Ordre Public et de soutien, regroupant les Unités de Sécurité Routière, les FMUD, la Brigade

Accidents et Délits Routiers.

La Sûreté Départementale, les différents services QUART- GAJ.

Les différentes divisions regroupant les gardes, suivi judiciaire, patrouilleurs, et Brigade de Spécialisées de Terrain, les GSP.

Les services de l'État Major, regroupant le Centre d'Information et de Commandement.

Entre autres...

Tous nos collègues maintiennent un service public adapté, en adéquation avec la menace actuelle, bien réelle, ceci dans un contexte national tendu.

L'investissement des collègues Maralpins de la Sécurité Publique est juste extraordinaire, malgré un manque d'effectif croissant et criant.

Les actions intenses et virulentes menées par UNITÉ SGP POLICE ont permis d'obtenir pour la CSP NICE et la CSP ANTIBES, la VACATION FORTE.

Ces dossiers sont les nôtres et nous en revendiquons la paternité, permettant ainsi et enfin, aux collègues de pouvoir concilier une vie familiale et professionnelle.

../..



Cette joie n'est malheureusement pas explosive, cela n'ayant pas été le cas pour les CSP de CANNES, CAGNES SUR MER, GRASSE et MENTON. **Nous pouvons vous assurer que nous n'avons pas dit notre dernier mot, et nous continuerons jusqu'au bout notre combat.**

Nous attendons aussi beaucoup du nouveau commissariat de police Saint Roch à Nice et UNITÉ SGP POLICE sera plus que vigilant sur ce dossier.

Ces festivités engendrent aussi, une affluence sans précédent au sein de l'aéroport Nice Côte d'Azur, avec une moyenne de 13 millions de passagers.

Il occupe la troisième place parmi les aéroports français. Les collègues de la Police aux Frontières sont confrontés à une augmentation du contrôle transfrontalier intarissable. Conscient de leur responsabilité et de l'importance de mener à bien leur mission protectrice de notre pays, **il est plus que nécessaire de renforcer les effectifs, souffrant quotidiennement d'une carence sans précédent.**

N'oublions surtout pas, le flux migratoire à la frontière franco-italienne. Je pense à tous mes collègues affectés, au SPAFT de Menton, au Centre de Rétention Administratif, aux collègues s'occupant du Local de Rétention Administrative, aux collègues de la Brigade des Chemins de Fer, des Unités Judiciaires.

UNITÉ SGP POLICE a été et sera sur tous les fronts, comme nous l'avons été à Fanghetto, fin décembre 2017.

Nous n'avons eu de cesse de dénoncer les conditions de travail, au Pont Saint Louis, notamment l'état des locaux, l'action de notre organisation syndicale, a permis d'obtenir l'amélioration tant attendue.

Néanmoins, UNITÉ SGP POLICE est conscient que le problème lié à cet afflux est loin d'être résolu, et nous

« Il est plus que nécessaire de renforcer les effectifs, souffrant quotidiennement d'une carence sans précédent. »

resterons aux côtés de nos collègues sans sourciller, et ce, sur tous les fronts.

Le département des Alpes-Maritimes est un point chaud de la radicalisation islamiste. De nombreuses cellules ont été démantelées, grâce à l'action, entre autre, de la Police Judiciaire, BRI, RAID, DGSI, du Renseignement Territorial, effectuant tous au quotidien, un travail remarquable. UNITÉ SGP POLICE ne pouvait en aucun cas ne pas saluer le travail de ces fonctionnaires assurant la sécurité de nos concitoyens.

Les combats pour le bureau départemental UNITÉ SGP POLICE continueront pour la défense des intérêts personnels et collectifs des fonctionnaires maralpins.

Notamment, sur l'indemnité de résidence à 1 %, alors que la cherté de la vie n'est plus à démontrer, ceci afin qu'elle soit réévaluée à 3 %, une prime de fidélisation, à une fluidité dans l'attribution des logements préfectoraux prioritairement à la Police Nationale, pour l'obtention de tickets repas, avec des structures de restauration adéquates.

UNITÉ SGP POLICE continuera aussi, à se battre afin d'améliorer l'état déplorable de certains commissariats, à demander du matériel et des véhicules afin de pouvoir travailler décemment.

Ce département des Alpes-Maritimes, tant dans son patrimoine architectural, culturel, dans ses traditions, et spécialités, au cœur de la Côte d'Azur, se doit d'avoir pour se fondre dans le décor, une Police Nationale considérée par notre administration.



Célyla BOUMEDIEN
Secrétaire Départementale
Alpes Maritimes



UNITÉ SGP POLICE 34 dénonce par un Boycott les manquements de l'administration

UNITÉ SGP POLICE 34 a boycotté la réunion du Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail et du Comité Technique Départemental en date des 25 et 28 juin 2018, afin de dénoncer l'absence d'un véritable dialogue social.

En effet, le législateur a mis en place des instruments, comme la mise en œuvre d'un document unique d'évaluation des risques professionnels, mais aussi d'un rapport appelé également « bilan annuel » ainsi qu'un programme annuel des risques professionnels. Tous ces outils obligatoires ont pour but de prendre toutes les mesures pour **assurer la sécurité et protéger la santé physique ou morale des agents et par conséquent améliorer les conditions de travail de nos collègues.**

UNITÉ SGP POLICE dénonce :

- L'absence de mise à jour des documents uniques d'évaluation des risques professionnels, malgré l'accroissement de ces risques.
- L'absence de mise en place du rapport et du programme annuel des risques professionnels, malgré l'obligation légale.

Au-delà de leurs caractères impératifs, ces productions utiles et nécessaires sont de véritables outils de progrès et de dialogue social.

Le code du travail prévoit que le C.H.S.C.T. doit être consulté préalablement à la mise en œuvre de tout projet important modifiant les conditions de travail.

Pourtant, **dans le cadre de la mise en place du régime 4x2 inversé**, imposé par la direction départementale de sécurité publique de l'Hérault en date du 1^{er} septembre 2017, **aucune consultation du C.H.S.C.T. n'a été réalisée.**

Aucune étude d'impact n'a été conduite à posteriori pour connaître les effets produits sur le personnel, les temps de repos ayant été considérablement réduits.

Cette **procédure obligatoire** aurait été d'autant plus légitime que ce cycle de travail n'avait jamais fait l'objet d'expérimentation.

Une telle consultation aurait permis de mettre en exergue les **conséquences néfastes** de ce nouveau régime de travail notamment l'aggravation du sentiment de mal être des policiers concernés.

Ces observations pressenties ont été confirmées par une enquête sur les conditions de travail menée par les représentants du personnel de notre OS.

Par ailleurs, les administrations et les établissements publics de l'État ont **l'obligation de réunir les comités techniques au moins deux fois par an.**

De plus, **les comités techniques doivent recevoir communication et débattre du bilan social de l'établissement et du service auprès duquel ils ont été créés.**

De plus, l'arrêté du 23 décembre 2013 fixe la liste des indicateurs que doit contenir à minima le bilan social annuel et surtout la date à laquelle il doit être présenté à savoir **au plus tard le 30 septembre de l'année en cours.**

Force est de constater, que les représentants du personnels n'ont jamais été destinataires d'un quelconque bilan, qu'il soit annuel dans le cadre du CHSCT ou social dans le cadre du Comité Technique.

Ces outils permettraient, sans aucun doute, de **confirmer le mal être profond des policiers**, voire son aggravation dans ce département.

Enfin, un certain nombre d'éléments relatifs à l'aménagement et au temps de travail entre dans le champ de compétences des comités techniques.

Ainsi, comme le précise l'article 4 du décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'État et dans la magistrature, des arrêtés ministériels pris après avis des comités techniques ministériels définissent les cycles de travail auxquels peuvent avoir recours les services.

En outre, les conditions de mise en œuvre de ces cycles et les horaires de travail en résultant sont définis pour chaque service ou établissement, **après consultation du comité technique concerné.**

Cette obligation inclut également les organisations de travail même à titre expérimental.

Ces obligations légales, qui ne font pas l'objet de dérogation, ne sont pas respectées.

Pour tous ces motifs, il ne saurait être question par la présence des représentants du personnel UNITÉ SGP POLICE de cautionner ces carences, qui transforment les instances de concertation en parodie, dans des chambres d'enregistrement.

UNITÉ SGP POLICE 34 ne peut plus supporter cette situation, et décide de ne plus siéger dans les instances de concertation tant que les textes législatifs et réglementaires ne seront pas appliqués.



Yves FONS
Secrétaire Départemental
Hérault



En Ille-et-Vilaine, du nouveau...

C'est avec beaucoup d'émotion que je succède au poste de Stéphane CHABOT et endosse le rôle de Secrétaire Départementale d'Ille et Vilaine.

Je lui succède après huit années à ce poste ; il quittera le bureau départemental à l'issue des élections professionnelles, mais aura toujours un pied dans l'organisation, étant trésorier de la section départementale. Il reprend le service actif car il le dit souvent « je suis policier avant tout et il faut savoir se remettre en question ».

Stéphane nous laissera un vide dans le bureau. Durant les 5 années à travailler à ses côtés, il m'aura légué son expérience, son ressenti et surtout une consigne :

« rien n'est jamais acquis, il faut rester vigilant ! ».

Il a fait des conditions de travail, une de ses priorités et je continuerai dans ce sens.

Nous avons bien sûr un seul objectif : pouvoir améliorer le quotidien de nos collègues, en passant par la reconnaissance, le matériel, la formation, comme on dit, les gamelles et les bidons... Pour cela, je sais pouvoir compter sur l'ensemble des collègues délégués départementaux de la Région BRETAGNE déjà en place. Le Régional, David LEVEAU et bien évidemment le SND, Laurent LEROUX, sauront me guider et m'assister dans ces nouvelles fonctions et responsabilités.

Leur expérience, ainsi que leur connaissance me seront gratifiantes.

Je pourrai aussi compter sur mes adjoints en service à St Malo et Fougères, Jean-Philippe et Kévin ainsi que sur de nombreux fidèles, Alain, Nadine, Erwann,

Jérôme, Jean-Luc, Fred, Françoise et la liste n'est pas exhaustive. Mais aussi ceux de la DZPAF, de la DZRA, du SDIG, de la SD et de la PJ... Sans leur aide, rien ne pourrait se faire et je les remercie tous par avance de leur soutien.

Au sein du bureau 35, David, Stéphane et moi **avons toujours œuvré pour le collectif au sein de la DDSP 35 :**

Vacation forte pour les brigades à RENNES et ST MALO (le 35 à l'initiative de ce dossier national) malgré l'opposition systématique mais jamais avouée de l'organisation syndicale majoritaire ;

Le statut du travailleur de nuit comprenant la mise place de la fiche sanitaire suite à la présentation de Philippe BOUSSION, Zonal Adjoint Ouest.

Dans le cadre de nos nombreuses actions, nous pourrions évoquer **la prise en compte des travaux d'urgence au sein des GAV de RENNES, de même que les différents changements d'horaire pour lesquels nous sommes intervenus : CDI, BAC ST MALO...**

Pour autant, **nous sollicitons toujours la vacation forte pour la brigade de nuit de ST MALO et l'ensemble des brigades à FOUGÈRES.**

Sur un autre plan, nous pourrions citer **la lutte auprès de la préfecture pour conserver un restaurant administratif** ouvert durant les 6 mois de travaux de l'AITA et étant les seuls à être présent au Conseil d'Administration et de la Commission de Surveillance, les autres organisations syndicales s'y refusant. L'ensemble de nos collègues actifs, administratifs ont pu s'y restaurer.

De même qu'un partenariat a pu être

possible avec la Ville de Rennes et Citédia pour obtenir 30 places de stationnement, certes en payant un abonnement mais nous sommes les seuls à avoir obtenu cela et trouvé une solution pour nos collègues. Enfin, **l'aspect social pour nos collègues tient une place prépondérante au sein du bureau 35.** Nous tentons lors des réunions de CLAS (Comité Locale d'Action Sociale) ou de SRIAS (Action Sociale Interministérielle), de mettre en place des actions pouvant aider nos collègues (places en crèches, aide aux départs en vacances en donnant une participation financière à la famille ou tout simplement par des sorties culturelles). Bref, **que d'heures d'audience pour ces avancées qui sont le cœur de nos inquiétudes, de nos préoccupations : le bien être collectif.**

Depuis plusieurs mois, voire années, nous étions inquiets au sein de la DZPAF d'un **management violent de la direction,** dénoncé auprès des instances préfectorales et diverses commissions départementales, malgré nos inquiétudes relayées ensuite par d'autres organisations syndicales à quelques mois des élections professionnelles, un audit des ressources humaines de la DCPAF faisant suite au courrier adressé par notre secrétaire général a eu lieu. Un renouveau devrait voir le jour au sein de la DZPAF, nous l'espérons et nous restons vigilants.

Et pourtant il reste encore beaucoup à faire, mais nous ne lâchons rien.



Magali MARQUER
Secrétaire Départementale
Ille et Vilaine



C'EST ENSEMBLE QUE NOUS GAGNERONS !

Au printemps 2017, déjà, nous avons vu juste ! Et il ne fallait pas être grand Clerc pour s'en rendre compte : à UNITÉ SGP POLICE-FO IDF, dans la droite ligne de notre Secrétaire Général, nous avons mis l'aspect social au centre de nos préoccupations. Ainsi, nous avons engagé une réflexion d'ensemble sur ce sujet on ne peut plus syndical. Cette dernière figure au sein du Livre Blanc érigé par nos soins à l'époque.

Nous n'avons donc pas été surpris de voir que nos collègues étaient plus particulièrement préoccupés, en dehors de leurs problèmes de pouvoir d'achat ou de leurs conditions de travail (pitoyables), par une nécessaire et urgente reconnaissance sociale à leur endroit.

En effet, grâce à nos États Généraux de septembre dernier, par le biais des 11 000 questionnaires que nous avons élaborés, diffusés puis dépouillés, nous savons maintenant que ce projet sur la « reconnaissance sociale » de nos collègues est aussi l'une de leurs priorités.

Nous devons donc être les porteurs de ces doléances. Nous devons les exiger.

Nous ne devons pas baisser les bras et nous devons poursuivre nos actions, les amplifier même.

Le syndicalisme ne vaut que s'il est combatif, et les combats les plus difficiles font, tôt ou tard, les plus belles victoires.

Depuis Janvier dernier, sur tous les départements d'Île de France, par des mobilisations spontanées déclenchées ici pour un problème de management hiérarchique, là pour un Commissaire de Nogent qui semble ne plus supporter la contradiction, ailleurs par des mobilisations contre les mutualisations, le stationnement payant pour nos collègues, pour le judiciaire, contre cette ASA aujourd'hui inégalitaire qui doit être désormais octroyée à tous, sans exclusive ! Et j'en passe ...

En tout cas, le jeu en vaut la chandelle, car au-delà de nos problèmes catégoriels propres, c'est l'avenir du mouvement social qui est en jeu.

Pour nous, le combat ne s'est jamais arrêté. Il ne s'arrêtera pas en décembre 2018 !

La véritable indépendance, le pari de l'intelligence (qui consiste à ne pas prendre nos collègues pour des imbéciles) finissent toujours par payer.

Nous avons besoin de tous pour gagner ce combat : policiers, citoyens, associations, ...

Et c'est ensemble, rassemblés, que nous le gagnerons !



Nathalie ORIOLI
Secrétaire Nationale Déléguée
Île-De-France



Réformer sur l'humain d'abord !

Les réformes qui se succèdent au sein de la Préfecture de Police vont de pair avec **la détérioration constante des conditions de travail et le mal être des Policiers Parisiens qui ne font que s'accroître inexorablement.**

Le récent rapport d'enquête sénatoriale sur le mal être Policier conforte ce constat en tirant des **conclusions accablantes mettant en lumière le profond malaise qui règne actuellement au sein des troupes du corps d'encadrement et d'application à Paris notamment** : risque de suicide et autres risques psychosociaux n'ayant pas été traités en priorité, sacrifiés au profit de l'hyper opérationnalité des services et de la sacro-sainte statistique.

Ces trois dernières années depuis les premiers attentats de janvier 2015, le quotidien des Policiers parisiens et notamment leur rythme de travail et leur vie familiale ont été **fortement affectés par une augmentation exponentielle des missions** et ce ne sont pas les dernières mesures ponctuelles prises ces dernières années qui ont empêché la dégradation continue des conditions matérielles tant en équipements et immobilier. Pour couronner ce triste état des lieux, l'organisation et les méthodes de management au sein de notre institution ne permettent plus à nos collègues, à Paris, d'accomplir sereinement leurs

missions.

Dernière réforme en date à la DSPAP, la Police de Sécurité du Quotidien (PSQ) ayant **pour objectif de renforcer le lien police/population**, la Police connectée avec tablettes néo et smartphones. Dans le même intervalle, des **mutualisations de services voient le jour avec la fermeture de commissariats centraux** amenés à disparaître à Paris : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} arrdt à termes, regroupés dans un seul hôtel de Police. Cette contamination

Il est grand temps pour notre administration d'engager une grande réforme digne de ce nom

ciblait aussi à un moment, le commissariat du 7^{ème} arrdt que **notre action syndicale a fait heureusement avorter**. Comment peut-on ambitionner de rapprocher la Police de la Population et concomitamment paupériser le service public en détruisant des ancrages territoriaux en matière de sécurité et d'accueil du public ?

Une réformette de plus qui n'aura aucun impact positif sur le mal-être quotidien dont sont victimes les Policiers parisiens.

Il est grand temps pour notre administration d'engager une grande réforme digne de ce nom et d'ouvrir ce grand chantier sur la reconnaissance sociale du Policier Francilien visant à l'amélioration de son quotidien

personnel et professionnel. **Mise en place des cycles horaires à vacation forte** avec un week-end sur deux de repos partout où nos collègues le souhaitent, serait déjà une belle avancée et permettraient à nos collègues de passer plus de temps avec leurs familles ce qui est actuellement impossible avec **un cycle 4/2 déstructurant pour la vie personnelle des policiers parisiens.**

Sans compter les **incessants rappels et décalages** dont sont victimes constamment nos collègues des Compagnies d'Intervention et des SCCC.

Politique du logement digne de ce nom, prise en compte immédiate des alertes concernant les **risques psychosociaux et revoir certaines méthodes managériales** ainsi que la mise en place de cycles horaires avec un week-end sur deux de repos doivent être les fondations de ce grand chantier sur la reconnaissance sociale du Policier parisien. **C'est un enjeu vital.**

Messieurs les décideurs, il est urgent d'agir car les collègues sont à bout. La démotivation fait place à la colère et la colère est mobilisatrice, nos récentes actions sur l'Île de France l'ont prouvé !



Rocco CONTENTO
Secrétaire Départemental
Paris



Mutualisation en Seine-Saint-Denis, une réforme en dépit du bon sens !!!

Une nouvelle fois, l'administration tente de pallier le manque d'effectifs et notamment d'OPJ en proposant, les week-ends, de mutualiser les commissariats pour les permanences judiciaires !!!

Une fois encore, le dialogue social est bafoué et la préfecture de Police s'entête, malgré les arguments pertinents exprimés par nos collègues du judiciaire qui ne supportent plus leurs conditions de travail.

Dans un premier temps, la réforme concernerait les commissariats du 1^{er} District (Bobigny, Noisy-le-Sec, Drancy, Bondy, Pantin, Les Lilas/Bagnolet).

Le projet prévoit la centralisation des permanences judiciaires le week-end, mais nous savons d'ores et déjà que d'autres projets sont en cours d'élaboration, notamment sur le 2^{ème} district (St Denis, Aubervilliers, La Courneuve, Epinay sur Seine, St Ouen, Stains et La Plaine St Denis) !

Viendra ensuite le temps des mutualisations pour les unités de voie publique, et notamment la fermeture programmée de nombreux commissariats la nuit, sans compter les mutualisations des unités d'appui (BAC, BSQ et BST) qui suivront !

Soyons clair, l'administration veut faire toujours plus avec toujours moins de moyens et d'effectifs !

À l'heure où notre gouvernement veut nous vendre une Police de Sécurité du Quotidien pour rapprocher Police et Population, le Préfet de Police organise

donc la fermeture de certains services pour redéployer quelques miettes d'effectifs, ce qui ne changera rien aux problèmes.

L'administration procède habilement par étape pour éviter que la colère des policiers ne s'exprime en même temps sur tout le département !

Mais, dès septembre 2018, cette réforme globale des mutualisations devrait voir le jour si l'on en croit les différents acteurs de la hiérarchie !

Paradoxe, après avoir discuté avec nombre de Chefs de service et Officiers, l'avis sur cette réforme proposant une Police au rabais semble quasi unanime :

ELLE EST INUTILE !

Malheureusement, et je dirais comme d'habitude, seuls les syndicats du CEA ont annoncé haut et fort la couleur :

Pour nous, ce sera « NON » !

Le 28 juin dernier, fidèle à ses convictions et au desiderata de nos collègues, **UNITÉ SGP POLICE a organisé une journée d'action marathon contre ces mutualisations !**

Cette journée a démarré dans les Hauts de Seine, puis nous avons fait route à bord d'un bus à impériale vers la Préfecture de Police et ce, afin d'exprimer notre Ferme Opposition à ses projets de mutualisations. Ensuite, « Le bus de la Colère » a pris la direction la Seine-Saint-Denis.

Première étape sur le département, le commissariat central de Bobigny, symbole

de la première tentative de mutualisations où des élus nous ont rejoint.

Deux députés d'obédiences différentes ont même écrit l'un au Préfet de Police et l'autre au Ministre de l'Intérieur !

Après la tournée des autres Commissariats du 1^{er} District et un passage devant la Direction Territoriale de Seine-Saint-Denis, le bus contre les mutualisations a pris la direction du Val de Marne où nous avons dénoncé, de la même façon que sur les autres départements, devant chaque commissariat concerné, ces mutualisations !

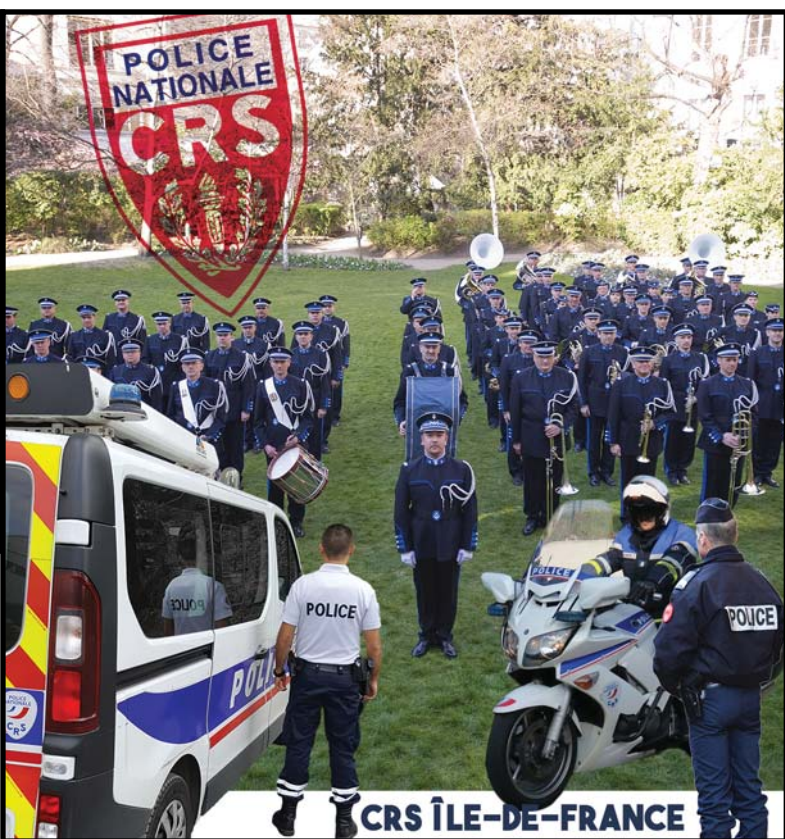
Ce que nous opposons à l'administration n'est autre que les remontées des professionnels sur le terrain.

Ces réformes ne permettront pas de meilleures conditions de travail pour les policiers mais au contraire, **elles vont engendrer de nouvelles contraintes**, notamment des missions supplémentaires, alors que les services sont déjà submergés ! Avec de telles réformes, le gouvernement actuel s'inscrit dans la continuité d'un objectif uniquement lié aux sempiternelles restrictions budgétaires.

Nous devons résister tous ensemble, unis, avec tous les élus et tous les citoyens qui soutiennent notre lutte, pour éviter une destruction programmée du Service Public de Sécurité.



Arnaud LEDUC
Secrétaire Départemental
Seine-Saint-Denis



Au plus proche des collègues

La zone CRS Paris Île-de-France est calquée sur la Région administrative Île-de-France (Paris, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine, Val d'Oise, Seine et Marne, Essonne et Yvelines) et est composée des services suivants :

- **7 Compagnies d'Unité de Service Général** (CRS 2 Vaucresson, CRS 3 Quincy sous Sénart, CRS 4 Pomponne, CRS 5 Massy, CRS 7 Deuil la Barre, CRS 8 Bièvres et CRS 61 Velizy Villacoublay)
- **4 Compagnies Autoroutières** (CRS Autoroutière Nord Île-de-France, CRS Autoroutière Est Île-de-France, CRS Autoroutière Sud Île-de-France et CRS Autoroutière Ouest Île-de-France)
- **La CRS 1 et sa Section Motocycliste d'Escorte**, en charge de la protection des personnalités
- **La Musique de la Police Nationale**
- **La Direction Zonale des CRS Paris Île-de-France**, basée à Velizy Villacoublay
- **La Délégation Régionale des CRS**, basée sur Paris
- **La Direction Centrale des CRS**, basée sur Paris

Ces différentes unités représentent un effectif à la date du 1^{er} Juillet 2018 pour le Corps d'Encadrement et d'Application de **1887 fonctionnaires** et **47 Adjoints de Sécurité**.

Chaque unité dispose d'une section locale UNITÉ SGP POLICE/FSMI. Nous félicitons l'ensemble de nos collègues pour leur travail au quotidien et leur grande disponibilité, prenant en compte les diverses problématiques rencontrées, aussi bien individuelles que collectives, et régulièrement opposée à une hiérarchie souvent autiste, abusant de la jeunesse et de l'inexpérience des effectifs sous leur commandement.

De plus, la plate forme parisienne constitue le **premier bassin d'emploi des Unités de Force Mobile**, soit plus de 13 Unités employées par jour en moyenne en 2017, sur environ 40 Unités au niveau national.

Ainsi, la Direction Zonale dispose de cantonnements de passage d'une **capacité totale de 1496 lits** pour accueillir ces compagnies déplacées, sur Deuil la Barre, Le Mesnil Amelot, Lagny, Debrousse, Meaux, Ponderly, Massy et Velizy Villacoublay.

Le bureau régional UNITÉ SGP POLICE, et ses composantes locales, est régulièrement intervenu sur ces 4 dernières années sur les différents dossiers et problématiques régionales et locales, et **a souvent obtenu gain de cause**, par une discussion courtoise mais ferme auprès de nos interlocuteurs, en apportant une argumentation efficace et adaptée.

Néanmoins, des travaux doivent continuer à évoluer pour **améliorer les conditions de travail de nos collègues**.

D'une manière générale, **le management fait l'objet d'une attention particulière du fait d'un commandement particulièrement autoritaire vis à vis de nos jeunes collègues**, et nous insistons souvent sur le manque de prise en compte du domaine social dans nos unités par la hiérarchie, qui malheureusement reste focalisée sur la politique du chiffre.

Il faudra également améliorer les conditions d'avancement de nos collègues dans les compagnies parisiennes où le taux d'encadrement est plus faible qu'en province.

Également, **le problème des effectifs des compagnies autoroutières freine la mise en place du cycle dit « vacation forte »** voulu par nos collègues, et dont un abondement d'une cinquantaine de sorties d'école améliorerait considérablement la vie sociale de ceux-ci.

Concernant la CRS 1 et la Musique de la Police Nationale, il est important également d'améliorer leurs conditions de travail liées à leurs spécificités opérationnelles, comme l'équilibre des missions entre tous et un management plus humain pour la CRS 1, ou le respect des textes réglementaires à la Musique de la Police Nationale (Note d'organisation, IJAT,...)

Bien entendu, ces problématiques font parties d'une liste non exhaustive et **nous continueront à rester vigilants à tous les niveaux pour que les conditions de travail de tous nos collègues soient respectées et prioritaires**.

Nous tenons également à remercier le travail et la grande disponibilité de notre Bureau National, relais privilégié au niveau de la Direction Centrale, ou plus haut, pour régler les dossiers bloqués au niveau régional.

Ensemble, faisons gagner aux prochaines élections professionnelles de décembre 2018, UNITÉ SGP POLICE, seule organisation syndicale à défendre les intérêts des fonctionnaires du Corps d'Encadrement et d'Application et des Adjoints de Sécurité.



Farid GHANI et Jean-Sébastien LEVEL
Bureau Zonal
CRS Île-De-France



LA GALE : personne n'est à l'abri !!!

LA GALE, QU'EST CE QUE C'EST ?

La gale est due à un parasite (acarien) cosmopolite qui colonise l'épiderme humain. Elle touche tous les âges et tous les milieux sociaux et se traduit par un prurit parfois intense et des lésions cutanées d'aspect et de localisation caractéristiques après une incubation silencieuse de 2 à 3 semaines.

LA GALE, COMMENT ÇA S'ATTRAPE ?

La contamination de la gale est avant tout inter-humaine (contact étroit peau à peau). La transmission indirecte est rare mais possible (vêtements, literie)

POUR INFORMATION...

Hors de son hôte humain, le sarcopte survit au plus 5 jours, selon la température. Il s'immobilise et meurt à une température inférieure à 20°C. Il est détruit en quelques minutes à 55°C

FACE À CE GENRE DE SITUATION, LE LEVIER DU CHSCT DOIT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE ACTIONNÉ.

L'idée n'est pas de se limiter à faire un constat mais d'analyser les réponses de notre administration lorsqu'une contamination est avérée. A ce titre il est bon de rappeler qu'en qualité d'employeur, le chef de service doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (article L4121-1 du code du travail).

EN CAS DE CONTAMINATION :

- ▶ Isoler la personne potentiellement malade et la faire examiner par un médecin.
- ▶ Utiliser des gants jetables (pour le sujet contact et pour le sujet source).
- ▶ Laver les mains à l'eau et au savon permet aisément de rompre la chaîne de transmission de la parasitose. Les solutions hydroalcooliques, non acaricides, ne permettent pas de tuer les acariens.
- ▶ Un traitement médical par IVERMECTINE en 1 prise peut être prescrit en fonction de l'importance du risque et du contexte.
- ▶ Désinfecter le linge et la literie contaminés par lavage à plus de 60°C. Isoler les tissus et autres objets non lavables dans un sac en plastique hermétiquement fermé durant 2 à 4 jours ou bien dans 2 sacs plastiques (double paroi) avec de la poudre type A-PAR, fermer les sacs et laisser agir 24 h. Laver ensuite ces vêtements à la température adaptée.
- ▶ Pour les chaussures et les vêtements ne pouvant pas être lavés, éliminer le maximum de poudre en les secouant à l'extérieur et les porter au pressing.
- ▶ Saupoudrer de la poudre type A-PAR sur les matelas, oreillers, canapés... pendant 4h puis l'aspirer avec l'aspirateur dont le sac sera soigneusement jeté dans un sac poubelle fermé.
- ▶ Une désinfection de l'environnement n'est pas indiquée (avis du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France) cependant une décontamination des lieux de vie par un acaricide (type « SANISHOT TRIO PLUS » peut être envisagée (attendre 12 heures pour réutiliser les lieux).
- ▶ Signaler les faits au médecin de prévention et au conseiller en prévention qui effectueront rapidement un bilan de l'épidémie si tel est le cas et mettront en œuvre la stratégie thérapeutique.
- ▶ Instaurer des mesures générales d'hygiène, renforcer les mesures d'hygiène pour les personnels et les locaux (aération/ventilation des locaux...).
- ▶ Réaliser une information ciblée des agents
- ▶ Mettre en place des mesures environnementales complémentaires si besoin.



Christian POUS
Secrétaire Départemental
Marne



UNITÉ SGP POLICE aux côtés de la tenue

À Dijon, plus de trois années après la mise en place de la vacation forte en police secours de journée, les équipes locales et départementales se sont penchées, à la demande des collègues, sur sa mise en place en BST et BAC et encore une fois, nous avons démontré que l'intérêt opérationnel peut se conjuguer avec un progrès social et humain. Nous pouvons revendiquer la paternité et la concrétisation des cycles forts à DIJON. Si le consensus se fait autour des avantages gagnant-gagnant, aujourd'hui il subsiste ça et là des rumeurs, des bons mots, sur la viabilité du cycle en raison du besoin en effectifs. Il est pourtant facile de se pencher à nouveau sur les organigrammes des services. 2014 était une année charnière. UNITÉ SGP POLICE travaillait alors pour que DIJON soit retenue comme site pilote de la vacation forte alors que la RGPP et la MAP faisaient leur effet sur les effectifs. Les effectifs police secours, la BST et la BAC comportaient 65 CEA. Aujourd'hui il y a 68 collègues au total dans ces brigades. OUI, la vacation forte, c'est seulement trois renforts pour 68 bénéficiaires. On pourrait également retrancher les deux adjoints de sécurité de la BST qui sont allés renforcer d'autres unités. Dans le détail et pour le service le plus impacté, la police secours, c'est carrément deux collègues en moins qu'en 2014,... Maintenant il faut généraliser ce cycle qui permet de concilier vie de famille et vie de flic.

Le 4/2 subsiste en brigade de nuit et avec nos collègues, nous allons nous attacher à améliorer leur situation figée par le «moratoire». Seul point noir, le commissariat de Beaune où seule l'arrivée d'effectifs permettra de mettre fin au 4/2, à l'unique condition que les effectifs soient affectés en police secours jour et nuit.

Côté unités spécialisées, c'est l'emploi de la section d'intervention qui est le modèle de l'évolution du métier de policier. Notre institution n'échappe pas au dogme de la mobilité et rentabilité financière si bien expliqué par les «experts économiques» comme étant la flexi-sécurité (en bref si t'es pas content, démissionne). Franck et Jérôme, les deux excellents relais UNITÉ SGP POLICE du service, défenseurs assumés des intérêts collectifs, nous emmènent dans les coulisses de leur brigade.

"LE PREMIER SEMESTRE A ÉTÉ TRÈS CHARGÉ"

Pas une semaine sans un service d'ordre, sans un rassemblement anarcho-libertaire, sans un voyage officiel, sans une mission extérieure, la fatigue se fait sentir et les collègues ont peu de temps pour souffler.

En point d'orgue, la gestion des étrangers en situation irrégulière et ses nombreuses servitudes. Malgré la création d'un SPAFT, la sécurité publique gère ces retenues au prix de longs déplacements vers les centres de rétention à OISSEL, COQUELLES, NÎMES, PALAISEAU,... À cela s'ajoute les nombreux routings organisés avec pour destination ROISSY et ORLY. Si tous les services tenue mettent la main à la pâte, depuis octobre dernier et l'attentat de Marseille, la célérité de réaction de la Préfecture s'est faite ressentir immédiatement.

"IL A FALLU S'ORGANISER POUR FAIRE FACE, LA LOI DOIT S'APPLIQUER"

Les collègues ont enchaîné jusqu'à trois reconduites dans le même centre de rétention la même journée et bien entendu avec des fins de rétention non coordonnées. C'est trois escortes qui ont été sollicitées.

Nos collègues enchaînent décalages et vacations à rallonge, avances de frais et l'impact pour tous les services concernés est énorme. Au pied levé, il faudra se lever le lendemain à trois heures ou découcher sur le trajet retour. Le risque d'accident est très élevé en particulier au regard de l'état du parc automobile et côté SI, les SIMO ne sont pas des véhicules aménagés pour les transferts longue distance.

"ON VA PARTOUT ET POUR TOUT"

L'activité mutualisée des sections d'intervention sur la zone de défense entraîne toujours plus de missions extérieures dans des conditions intolérables. Le transport est inconfortable, les vacations sont extrêmement longues, sans autre forme de compensation. Côté repas, c'est sandwich SNCF régulier, frais remboursés au taux administratif et côté couchage c'est parfois caserne avec pour instruction d'apporter ses draps et son oreiller. C'est sans doute pour se sentir comme à la maison!!!

On est sur des services extérieurs pour des visites ministérielles, pour la foire aux vins de Colmar, pour des interpellations à Reims, pour des services d'ordre à Besançon, pour des matchs de foot, pour tout. Avant on était mobilisé pour des sommets du G20, et des manifestations à caractère international. Maintenant c'est pour la foire du coin, on fait des choses qu'on ne faisait jamais.

"C'EST DU LOW-COST, ON EST DES CRS À BAS PRIX"

Si les services d'ordre passent uniquement par les effectifs de sécurité publique, UNITÉ SGP POLICE ne peut accepter que cela se face au détriment des conditions de travail et de vie des collègues en SI, GSP, BAC, BST, VTT et autres unités spécialisées.

La solidarité à l'intérieur de ces unités permet encore de trouver des volontaires mais faute d'avancée sociale, la prédiction de nos collègues est que ça ne peut pas continuer.



Mickael JANNEL
Secrétaire Départemental
Côte-d'Or



Billet d'humeur

Depuis Avril 2018, les compagnies participant aux renforts saisonniers ont été désignées.

Il aura fallu attendre le dernier jour pour permettre à nos collègues de la CRS N° 11 de connaître le cycle de travail sur la côte basque.

Pourquoi une réponse si tardive nous direz-vous ?

La réponse est multiple.

- Pas de chance les renforts saisonniers tombent en été... et cette année, l'été, ce sera Juillet et Août...
On est mal chef...on est mal...
- La première proposition de cycle ne tenait pas compte de la limitation de 20% sur le travail de nuit des fonctionnaires déplacés (Oups... On ne savait pas... Comme l'an dernier d'ailleurs...)
- Le cycle n'était en fait que la pure traduction des volontés du chef de circo local... Peu importe la pénibilité pour des fonctionnaires dont il n'a pas la charge.... Sont là pour ça les CRS...
Faut dire également que lorsque cela ne veut pas sourire..., la hiérarchie de la CRS N° 11 avait bien été sollicitée en amont et avait validé le cycle infernal... « Ils s'en accommoderont »...

Saisi par le bureau local de la 11, le bureau zonal UNITÉ saisisait la zone Sud-Ouest qui privilégiait le cahier des charges imposé par les autorités locales plutôt que la préservation de ses fonctionnaires.

Il aura donc fallu qu'en extremis, la DCCRS consciente de la fatigue générée par le cycle proposé enjoigne la DZSO de proposer un autre cycle plus compatible entre les exigences opérationnelles et la récupération du personnel.

Bizarrement, cette fois ci, une solution convenant à chacun apparaissait, ramenant l'apaisement au sein de la CRS N° 11.

La CRS 50, elle, était affectée par demi compagnie sur les sites d'Arcachon et de Royan.

Chacun connaît les difficultés pour trouver des lieux d'hébergement donnant entière satisfaction au moment des Renforts Saisonniers.

Sollicité par le Bureau Zonal afin de pouvoir fournir la demi compagnie Arcachon en ventilateurs, le Directeur nous répondait que ses services le même jour, avaient anticipé et que 50 ventilateurs se trouvaient à disposition.

Pour ce qui était des compagnies engagées sur les fêtes de Mont de Marsan, Bayonne et Dax, point de ventilateurs; l'anticipation a ses limites.

Nos collègues subiront donc les fortes températures ou investiront sur leurs propres deniers...

Il faut dire que ce sont des événements récents et qui ne durent pas longtemps alors aucune nécessité de constituer un stock permettant des conditions d'hébergement dignes aux personnels.

Peut-être qu'un alignement des planètes interviendra d'ici 2019 et permettra à la zone Sud-Ouest d'anticiper dans l'organisation de la logistique et l'opérationnel pour les unités qui seront engagées pour le G7 d'août 2019.

À moins que la sécurité amène la DCCRS, comme d'habitude, à piloter tout ça depuis Paris.



Alain VASTEL
Secrétaire Zonal CRS
Sud-Ouest



Besoin de renforts d'URGENCE !!!

Si UNITÉ SGP POLICE Pays de Loire déplore la mort d'un homme, quel qu'il soit, il n'en demeure pas moins que les événements survenus à Nantes au début du mois de Juillet 2018, attestent de **toutes les difficultés rencontrées au quotidien par tous les policiers nationaux affectés sur cette circonscription.**

Suite à ces événements, dans un climat très dégradé, avec des violences urbaines sans précédent sur l'agglomération nantaise, **une délégation UNITÉ SGP POLICE Pays de la Loire, a demandé et obtenu une entrevue avec Monsieur Eric Jalon, conseiller auprès du premier ministre en charge des affaires intérieures.** Cette rencontre s'est déroulée à l'occasion d'une visite officielle à Nantes de Monsieur Edouard Philippe.

Après avoir attiré l'attention de Monsieur De Rugy, Président de l'Assemblée Nationale, en décembre 2017 et de Monsieur le Ministre de l'Intérieur en janvier 2018, **nous avons fait valoir nos préoccupations concernant la dégradation des conditions de travail des Policiers Nantais** et nous avons exigé un renforcement des effectifs de la 6^{ème} ville de France.

Car la réalité nantaise, ce sont **des tensions extrêmes** depuis de nombreuses années, que ce soit à l'occasion des nombreuses manifestations ou des maintiens de l'ordre très violents avec « Notre Dame des Landes ». **Nous avons eu à déplorer de nombreux blessés dans nos rangs.** Nous avons également le phénomène de violences urbaines avec usage régulier d'armes à feu.

C'est dans ce contexte de coups de feu réguliers que les policiers effectuent des contrôles sur Nantes, et c'est dans ce contexte, que le 3 juillet 2018, les collègues de la CRS 17, étaient en sécurisation sur le quartier sensible du Breil à Nantes.

Une nouvelle fois, Nantes, une des villes baromètre du ministère de l'intérieur, se retrouve à la une de l'actualité nationale, avec de fortes tensions et des émeutes dans tous les quartiers sensibles.

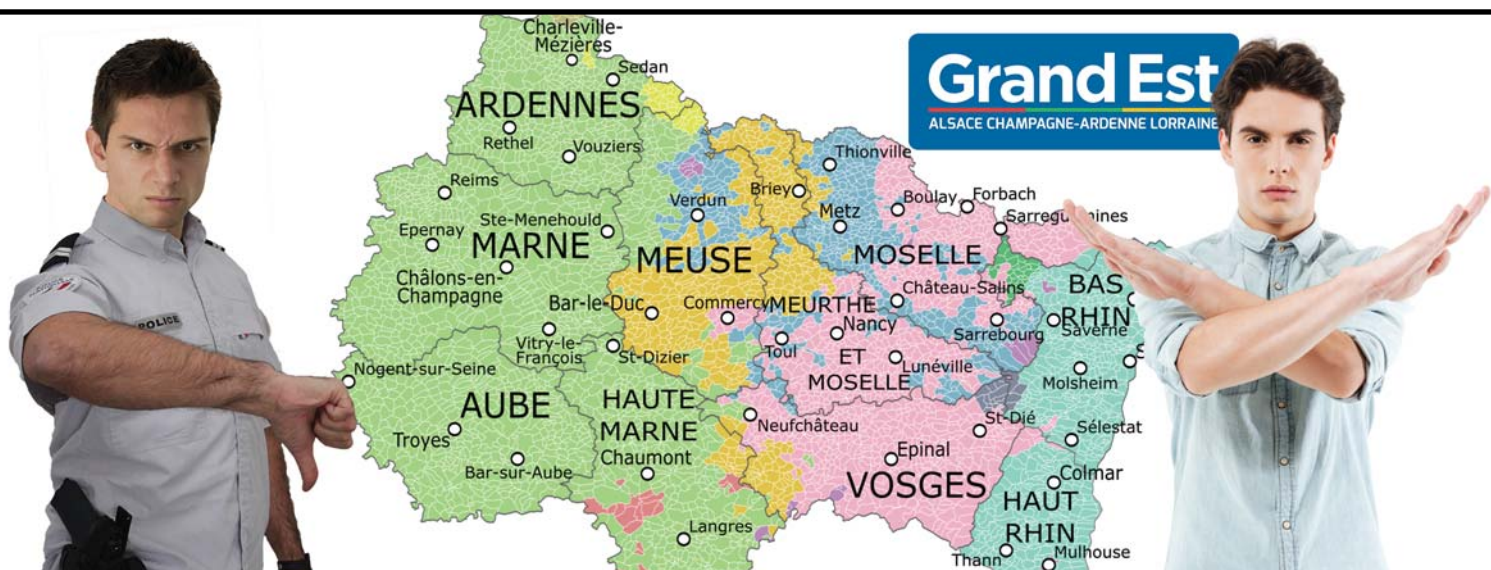
La seule réponse apportée est une forte mobilisation des policiers nantais avec une restriction de congés, et un renfort ponctuel de collègues de la région pour **cacher la misère !!!**

Ces collègues en renforts sont issus des départements de la zone Ouest. Cette solution ne doit pas être pérenne étant donné que ces collègues venus prêter main forte aux effectifs Nantais **manquent cruellement dans leurs propres circonscriptions.**

Alors que la hiérarchie et UNITÉ SGP POLICE s'accordent à dire qu'il **faudrait entre 75 et 100 Policiers supplémentaires** pour assurer correctement la sécurité des citoyens nantais, **la réponse de l'administration est insuffisante** avec l'arrivée de **seulement 22 collègues** en septembre.



Stéphane LEONARD
Secrétaire Départemental
Loire Atlantique



Effectifs Sécurité Publique Grand EST : une région sinistrée

Rencontrés dans les Vosges lors d'un déplacement visant à constater les difficultés immobilières de la CSP EPINAL, Eric MORVAN, Directeur Général de la Police Nationale et Pascal LALLE, Directeur Central de la Sécurité Publique ne cachaient pas leurs inquiétudes quant au manque d'attractivité du Grand EST dans le cadre des mouvements de personnel.

De la parole aux actes ! Fort de ce constat, il était légitime d'espérer que le Grand EST bénéficie de l'attention particulière de nos plus hautes autorités dans le cadre de la prochaine sortie d'école.

Que nenni ! 1135 postes pour la 24^{ème} promotion d'élève gardien de la paix, 9 ouverts pour la région Grand Est.

« Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine » : faut-il aujourd'hui reprendre ce célèbre chant qui marquait au 19^{ème} siècle l'espérance des Alsaciens et des Lorrains ?

Mouvement polyvalent : les raisons du manque d'attractivité ?

Bien qu'on ne puisse réduire cette problématique à un seul facteur, les cycles de travail imposés sur l'ensemble de la région Grand Est peuvent expliquer en partie cette défiance. En effet, lors de la réforme des cycles de travail, en dépit de la faisabilité avérée sur plusieurs sites, aucune Unité de Roulement Jour n'a été

autorisée à bénéficier du cycle dit vacation forte : de la Champagne Ardenne, à l'Alsace, en passant par la Lorraine, on ne parle que de « 4/2 compressé », « 4/2 inversé » ou « 4/2 parisien ». En dépit de nos avertissements, l'administration soutenue par les organisations syndicales «maison», est restée sourde.

Le Grand EST en souffrance, la sécurité hypothéquée !

Aujourd'hui la région Grand EST, haute en histoire, terre de sacrifice, semble méprisée par les plus hautes autorités. Cet état des lieux alarmant marqué par l'amoindrissement de l'opérationnalité des services, favorise la délinquance de proximité souvent génératrice de sentiment d'insécurité, impacte le service public Police et participe à la dégradation des conditions de travail, déjà difficiles, de nos collègues.

Alors que la Police de Sécurité au Quotidien (PSQ) occupe le devant de la scène sécuritaire, il semble que ce projet bien qu'ambitieux soit voué à l'échec sur la région Grand Est : la mort dans l'œuf !

Brèves de CSP en détresse :

Sans être exhaustif, quelques exemples parmi tant d'autres :

CSP BAR LE DUC - MEUSE - DDSP55 : péril imminent.

CIGEO (centre Industriel de Stockage Géologique - site d'enfouissement des

déchets nucléaires), en phase de conception industrielle est implanté à BURE sur le département de la Meuse. Ce futur centre de stockage génère une contestation antinucléaire active dont les principaux protagonistes veulent en faire le pendant de « Notre Dame des Landes ». Bien que ne se trouvant pas en zone étatisée, les conséquences de cette nouvelle ZAD impacte fortement BAR LE DUC, siège de la Préfecture (jugements d'opposants à CIGEO, manifestations locales et nationales).

Nos collègues de la CSP BAR LE DUC et au-delà, l'ensemble des effectifs de la DDSP55 (CSP VERDUN) sont au bord de la rupture. Avec un Effectif Départemental de Fonctionnement Annuel (EDFA) déjà déficitaire, les policiers meusiens n'aperçoivent plus le bout du tunnel : rappels, décalages, repos refusés, report de repos rythment leur quotidien.

Les besoins en renfort pour compenser le déficit lié à l'EDFA et prendre en compte la problématique CIGEO sont évalués à 10 fonctionnaires.

Constat au 30 septembre 2018, mutation 5 arrivées et 2 départs, sortie d'école 1 affectation soit un différentiel de 4 fonctionnaires : le compte n'y est pas.

Sans un renfort de 6 agents du CEA à très brève échéance, l'administration compromettrait grandement la sécurité des meusiens et de leurs policiers : l'inertie des autorités n'est aujourd'hui plus permise.

Pour mémoire, depuis 2016, les heures consacrées au maintien de l'ordre au sein de la DDSP55 ont explosé.

Quelques exemples :

- Maintien de l'ordre du samedi 16 juin 2018 à l'occasion de la manifestation nationale « 400 000 pas vers Bures » : 50 fonctionnaires CEA de la DDSP55 mobilisés (elle n'en compte que 97), 700 heures fonctionnaires soit une moyenne de 14 heures par agent. Présence de « Black blocs », 7 effectifs CRS blessés.
- Du 12 au 26 juin 2018 : plus de 2285 heures fonctionnaires consacrées au maintien de l'ordre pour l'ensemble des effectifs de la DDSP55.

Dans un courrier adressé à un élu local préalablement saisi par nos soins, Monsieur le Ministre de l'Intérieur propose d'utiliser le principe du « déshabiller Pierre pour habiller Paul » en faisant appel aux effectifs zonaux. Il constate également que la DDSP55 a optimisé la mobilisation des réservistes pour faire face aux difficultés liées aux problématiques sociales et contestataires locales (pour information, le vivier de réservistes de la CSP BAR LE DUC n'est que de 2 !). Il conclut en argumentant qu'au sein de la DDSP55, les chiffres sont bons avec un recul des atteintes aux biens, des cambriolages et des vols automobiles. Alors de quoi se plaint-on ?

DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

CSP STRASBOURG – BAS-RHIN – DDSP 67 : une Police de Sécurité au Quotidien sans renfort d'effectifs sur une Circonscription de Police qui souffre déjà d'un déficit chronique en personnels.

La mise en place de la PSQ à STRASBOURG le 1^{er} septembre 2018, devait s'accompagner d'un renfort de 20 personnels. Déjà estimé bien en deçà du minimum nécessaire pour mener à bien cette nouvelle mission, le volume de ce renfort ne tenait aucunement compte du différentiel déjà existant par rapport à l'Effectif Départemental de Fonctionnement Annuel (EDFA). Pour mémoire, cet EDFA a été revu à la baisse pour masquer les difficultés de la CSP DE STRASBOURG dont l'effectif a fondu comme neige au soleil ces 5 dernières années avec une perte sèche d'une centaine de fonctionnaires CEA (l'EDFA est une variable d'ajustement et le revoir à la baisse est généralement la posture adoptée par

l'administration pour masquer les problèmes d'effectifs). Nous nous devons toutefois d'attendre la rentrée de septembre et connaître le volume affecté en sortie d'école à STRASBOURG pour porter un jugement sur ce projet gouvernemental. Quelle ne fut pas la surprise de nos collègues strasbourgeois de constater qu'aucun poste n'était ouvert à la 246^{ème} promotion d'élèves gardiens de la paix à STRASBOURG. Dès lors au sein de la capitale de l'Europe, c'est une PSQ qui n'aura de sécurité que le nom, un effet d'annonce, une coquille vide !

« une PSQ qui n'aura de sécurité que le nom, un effet d'annonce, une coquille vide ! »

CSP SAINT DIZIER – HAUTE-MARNE – DDSP52 : la création d'un local de rétention administrative (LRA) où comment l'autorité préfectorale méprise les problèmes déjà existants d'une CSP au bord de la rupture.

Opposée, dès le départ à la création d'un local de Rétention Administrative à SAINT-DIZIER (52), UNITÉ SGP POLICE a dû faire face d'une part à une autorité préfectorale plus animée par le besoin de faire plaisir que par le maintien du niveau de sécurité dû aux concitoyens et d'autre part à une organisation syndicale qui se félicitait de voir la construction d'un bâtiment en dur plutôt que des préfabriqués. Et pourtant un seul positionnement aurait dû poindre : s'opposer à la création du LRA.

La rétention administrative permet de maintenir dans un lieu fermé, un étranger qui fait l'objet d'une décision d'éloignement, dans l'attente de son renvoi forcé. Cette mission est généralement dévolue aux personnels de la Direction Centrale de la Police Aux Frontières. L'imposer aux personnels de la Sécurité Publique nécessite dès lors des effectifs supplémentaires chargés de l'établissement des procédures d'une part et de la surveillance d'autre part.

Quelle garantie en termes de renforts en personnels ? Est-il nécessaire de rappeler qu'au 1^{er} mai 2018, l'effectif de fonctionnement annuel du commissariat de Police de Saint-Dizier était déficitaire de 5 fonctionnaires du Corps d'Encadrement et d'Application (61 au lieu de 66) ? Devons-nous oublier que ce déficit devait être comblé à la mise en œuvre à Bettancourt-la-Ferrée du programme d'accueil et d'hébergement

des demandeurs d'asile (PRAHDA) qui devait s'accompagner de l'arrivée de 11 fonctionnaires supplémentaires dont 2 Officiers de Police Judiciaire ?

Qu'en est-il aujourd'hui ? Aucun renfort. Il semble indispensable de recentrer la Sécurité Publique sur son corps de métier à savoir « assurer au quotidien la sécurité des personnes et des biens » et ne pas alourdir outrageusement les charges que nous pourrions qualifier d'indues.

L'impact du PRAHDA sur le niveau de sécurité dû aux bragards est réel, il influe sur la charge de travail judiciaire de nos collègues de sûreté ainsi que sur le taux de présence des fonctionnaires de Police sur la voie publique.

La politique migratoire est principalement du ressort de la Police Aux Frontières et si les besoins qui en découlent le justifient, cela doit passer exclusivement par la création de nouveaux centres de rétention administrative du ressort exclusif de la PAF et non par la création de local de rétention administrative en Sécurité Publique qui ne fait, une fois encore, qu'affaiblir l'existant.

Valider en l'état le projet de LRA à SAINT-DIZIER, c'est prendre le risque d'hypothéquer la sécurité au quotidien des habitants et des policiers bragards, d'annihiler les résultats jusqu'à présent obtenus dans les quartiers les plus sensibles de cette CSP, et que dire de l'impact sur le judiciaire, sur les délais de traitement des enquêtes, sur la nécessaire attention à apporter aux victimes de crimes et délits...

Aujourd'hui, le projet de LRA à Saint-Dizier n'apporte aucune garantie en termes d'effectifs. Lorsque l'on sait ce que les promesses accompagnant la mise en œuvre du PRADAH sont devenues, nos inquiétudes sont légitimes.

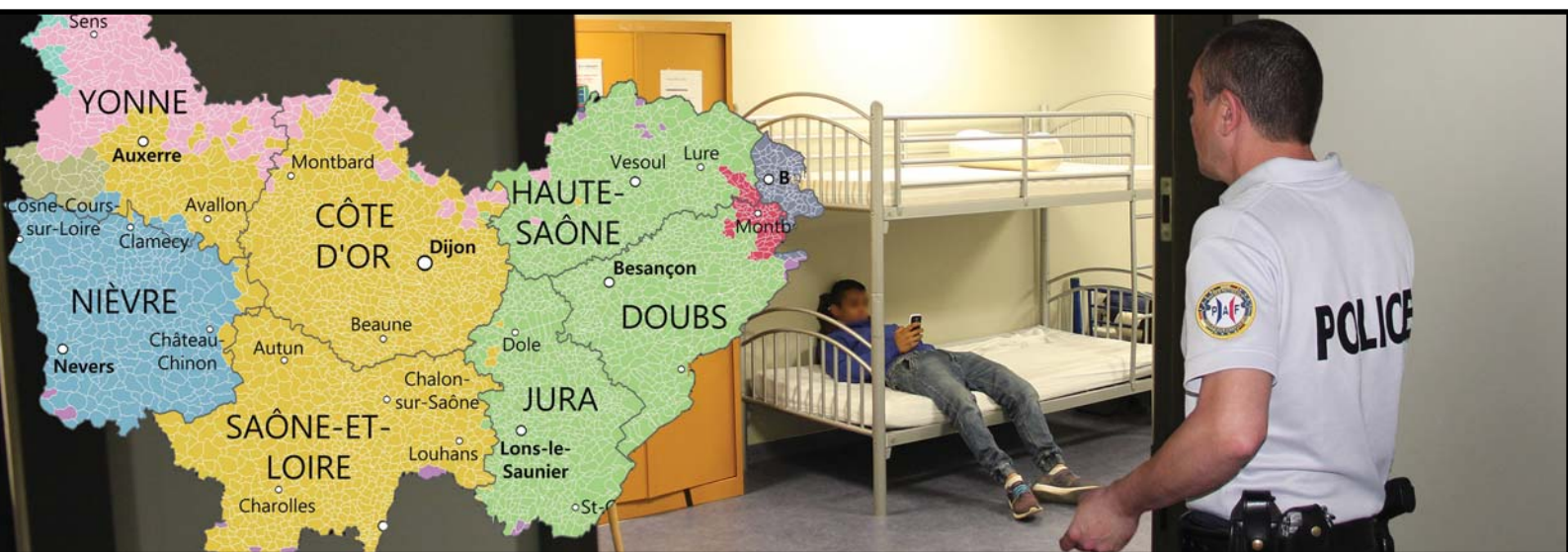
Au 1^{er} septembre 2018, la CSP SAINT-DIZIER sera renforcée de 3 fonctionnaires affectés dans le cadre du mouvement général de mutation. On est loin du compte, loin de l'engagement écrit du Ministre de l'Intérieur dans lequel il annonce l'arrivée de 12 fonctionnaires.

246^{ème} promotion d'élèves gardiens de la Paix affectée en septembre, 0 poste à SAINT-DIZIER !

Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent !



Stéphane MORISSE
Secrétaire National Délégué
Zone EST



La nécessaire création d'un CRA pour la Région Bourgogne et Franche-Comté

Le Bureau Départemental de la Côte d'Or vient de faire un constat sans appel s'agissant notamment de la résonance dans les services de ces missions spécifiquement liées aux obligations de quitter le territoire. Nul n'ignore le contexte international, toutefois nous ne pouvons pas accepter plus longtemps la détérioration des conditions de travail de nos collègues.

De nombreux autres commissariats dans la région connaissent concrètement ces difficultés comme par exemple à Besançon, Auxerre ou encore Vesoul. D'ailleurs, dans un tel contexte, le cas de la CSP Besançon attire encore bien d'avantage notre attention au regard de la mise en place de la PSQ décidée par notre Ministère de tutelle, mais celle-ci se faisant sans un apport réel et conséquent d'effectifs que la CAPN de juillet dernier aurait pu permettre. Face à cela, le bureau départemental du Doubs (25) a sollicité légitimement un CHSCT extraordinaire afin de dénoncer très clairement cette situation devenue totalement inacceptable face au Préfet de département. Cette instance s'est donc réunie le 27 juillet dernier, ce qui a permis à nos délégués de solliciter un renfort spécifique et en urgence de collègues, au-delà des sorties d'école. Le Préfet a affirmé sa volonté de saisir dans ce sens le ministère de l'intérieur. UNITÉ SGP POLICE 25 a sollicité très logiquement le report de la mise en place de la PSQ, la conditionnant obligatoirement à ces nécessaires affectations. Un prochain CT se réunira début octobre.

Il y a quelques mois, UNITÉ SGP POLICE a dû également s'opposer à la mise en place dans l'urgence de Locaux de Rétention Administrative conformément aux directives ministérielles, rappelant la nécessité du dialogue social en la matière avec une analyse précise et concrète du terrain. Les

réalités opérationnelles, et plus encore, celles de nature judiciaire, ne pouvaient être écartées d'un simple revers de la main ! Le plus bel exemple pour illustrer ce propos nous vient de la CSP Montceau-les-Mines en Saône et Loire (71), où les locaux de GAV auraient pu devenir à tout moment des locaux administratifs. Imaginez les conséquences pour nos collègues OPJ, contraints de conduire leurs GAV au Commissariat le plus proche, en l'occurrence à la CSP Le Creusot, et cela afin de poursuivre leur enquête, sans parler des risques durant le transport... Fort heureusement, la raison a repris ses droits et la Préfecture a fait marche arrière, sensible notamment aux arguments judiciaires. D'autres Préfets ont lancé des réflexions sur ce sujet, songeant notamment à une forme particulière d'«hébergement en hôtel», toujours sous bonne escorte policière, comme par exemple à la CSP Vesoul (70)...

Au regard de tous ces éléments, les Bureaux Régional et Départemental 21 n'ont pas attendu plus longtemps pour saisir tout d'abord la Directrice de Cabinet de la Préfecture de Région. Nous lui avons rappelé ces lourdes problématiques opérationnelles pour de trop nombreux Commissariats de la Région. Elle s'est montrée très attentive à nos arguments.

Nous avons ensuite très rapidement sensibilisé l'ensemble des Parlementaires de la Côte d'Or concernant la nécessaire création d'un Centre de Rétention Administratif à Dijon (ou sur le département de la Côte d'Or). Nous leur avons indiqué que les OQT étaient en augmentation, avec évidemment pour conséquence un taux d'occupation des centres existants en nette hausse. Bien que le centre de Metz soit le plus proche, mais par manque de place disponible, nos collègues se sont vus très régulièrement dans l'obligation de parcourir

jusqu'à 700 kms pour escorter des individus à Rennes, Coquelles ou encore Toulouse, par exemple. Ne faut-il pas encore améliorer le maillage géographique des lieux de rétention ? Faut-il rappeler ici que la région Bourgogne et Franche-Comté est l'une des dernières régions à ne pas disposer de Centre sur son territoire ? Faut-il rappeler ici que Dijon dispose également d'un Tribunal Administratif ?

Plusieurs parlementaires ont saisi le Ministre de l'Intérieur. Suite à cela, dans leurs réponses écrites, ils nous ont informé que le Directeur Général des Étrangers et le Préfet de Région-Préfet de Côte d'Or étaient chargés d'un examen attentif de notre requête.

L'audience du 27 juillet dernier auprès du nouveau Préfet de Région a été l'occasion pour nous de lui confirmer notre totale détermination sur ce projet, et nous avons pu mesurer

en retour des avancées significatives. Toutefois, UNITÉ SGP POLICE reste vigilant !

Cette situation ne peut plus durer sur la Région. Tant de risques encourus par nos collègues lors de ces trajets, tant d'heures effectuées loin de leurs circonscriptions et de leur famille, tant d'éléments objectifs qui ne peuvent qu'appeler la raison et ainsi donc une issue favorable !

UNITÉ SGP POLICE est totalement déterminé à faire aboutir définitivement ce dossier !

Nous ne lâchons rien !



Christophe FERNANDEZ
Secrétaire Régional
Bourgogne Franche-Comté



COIN LECTURE

Frédéric PLOQUIN

LA PEUR A CHANGÉ DE CAMP

POLICE

Les confessions incroyables des flics

■ ALBIN MICHEL

LA PEUR A CHANGÉ DE CAMP

de Frédéric Ploquin

Frédéric Ploquin, spécialiste des affaires de police et de justice est, entre autres, l'auteur aux éditions Fayard de la série « Parrains & caïds » consacrée au banditisme, il collabore au Journal du Dimanche et au magazine Marianne.



La situation a changé en moins de quatre ans.

Chaque jour, chaque nuit, des policiers entament leur travail la peur au ventre. Face aux caïds de tous gabarits, les forces de l'ordre ne font plus le poids. Du moins sur ces territoires que des années d'émeutes urbaines, de minutieux guets-apens ont soustrait aux lois de la République. Aujourd'hui ces territoires isolés se sont étendus à la France entière.

Pour mesurer l'urgence et la gravité de l'insécurité qui est désormais le quotidien de notre police, Frédéric Ploquin a mené pendant deux ans une enquête approfondie et recueilli des confessions exclusives de ces hommes et de ces femmes restés debout mais genou à terre.

« Ils ont tué la police » résonne partout au cœur de la police nationale. Mais qui ? Pourquoi ? Comment ? Ce document livre une vérité qui fait froid dans le dos.

CRÉDIT PHOTO
ARNAUD HELLÉGOUARCHCRÉDIT PHOTO
PAUL LE GUENNICCRÉDIT PHOTO
MAIRIE DE LORIENT

FÊTES DE BAYONNE / FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT OBJECTIF SÉCURITÉ

Cette année, le secteur Communication a décidé de porter son regard sur deux évènements de l'été qui drainent de nombreux estivants pour voir comment la sécurité y est assurée et surtout l'impact sur les collègues (emploi, rappel, etc...) des deux circonscriptions concernées.

Après s'être déplacés aux Fêtes de Bayonne qui se tenaient du 25 au 29 juillet, nous nous sommes rendus au Festival Interceltique de Lorient qui, lui, se déroulait du 3 au 12 août.

Deux festivals avec deux ambiances différentes, des durées différentes mais une inquiétude commune aux deux villes, la sécurité des festivaliers et la crainte de l'attentat.

Aussi, une sécurité accrue a été mise en place dans chaque agglomération. L'accès au périmètre de chaque festival était particulièrement protégé par de lourds blocs de béton pour éviter notamment le passage de tout véhicule bédier.

Des courses de vaches aux concours de lutte, de la corrida aux sonneurs et danseurs bretons et des peñas bayonnaises aux crêperies bretonnes, l'équipe communication aura essayé de tout explorer pour vous rendre une description des plus objective.

Notre seule préoccupation, que les conditions de travail de nos collègues soient les meilleures possibles malgré les contraintes liées à de tels événements culturels qui n'épargnent aucun service de la Sécurité Publique à l'échelon régionale en plus des forces mobiles appelées en renfort.

Prioritairement, nous avons rencontré différents collègues de différents services et relevé leur témoignage sans oublier d'interroger leur hiérarchie.

Il s'agissait des 82^{ème} fêtes de Bayonne et du 48^{ème} FIL. Assurément, voilà deux villes qui savent recevoir et organiser des fêtes populaires au fort accent régional.

Avec la complicité des délégués locaux, nous vous livrons un regard croisé de ces deux événements et remercions chaleureusement l'ensemble des collègues qui se sont exprimés.

Le Secteur Com



CRÉDIT PHOTO
MAIRIE DE BAYONNE

82^{ÈME} FÊTES DE BAYONNE

Créée en 1932 par une bande de copains de l'Aviron Bayonnais, cette année les fêtes de Bayonne célébraient leur 82^{ème} anniversaire (interrompues entre 1940 et 1944).

Depuis 1947, le maire confie symboliquement aux habitants les clés de la ville pendant 5 jours pour qu'ils puissent y faire la fête.

Si les « festayres » se sont d'abord habillés de bleu et blanc, couleurs du club de rugby local, depuis le début des années 90, après le traditionnel « bleu de travail », c'est la tenue « rouge et blanche » qui s'impose, comme aux fêtes de Pampelune en Espagne.

Au fil des années, diverses animations se sont ajoutées aux coutumes liées aux fêtes. Les courses de vaches, la corrida et le corso lumineux sont des éléments incontournables tout comme les célèbres « peñas » bayonnaises qui ne désespèrent pas pendant ces cinq jours ou la « mascleta » qui célèbre l'ouverture officielle des fêtes.



Mais, au-delà de cet aspect historique, la sécurisation du lieu et du million de « festayres », **les conditions de travail de nos collègues ont été nos préoccupations principales.**

Comment gérer dans le contexte actuel, de tels déplacements de foules sans que nos collègues soient sur-employés, décalés et fassent des heures à n'en plus finir ?

Nous avons donc été à la rencontre de nombreux collègues de différents services pour **qu'ils nous fassent part de leurs ressentis, de leurs contraintes mais aussi de leurs difficultés à exercer leur métier pendant cette période.**



Luc TARAYRE Commissaire, chef districale

De Luc Tarayre, commissaire, chef districale, à Philippe du roulement, en passant par Christophe de la BSU, William de la BAC sans oublier nos copains des CRS 11, 22, 25 et 28 où est affecté Morgan, tous nous ont fait part de leur crainte de ce risque terroriste et de la difficulté de gestion d'une telle foule si un incident se produisait.

Pour une agglomération qui passe de 120000 habitants à près d'un million sur 5 jours, la nécessité d'un renfort est obligatoire, notamment de forces mobiles issues des Compagnies Républicaines de Sécurité mais aussi de la zone comme les canins, CDI, OPJ, etc...

Comme nous l'indique Monsieur Tarayre, dès février il fait cette demande de renforts, tant pour la sécurité publique que pour les CRS, DUMZ compris.

Cette année, c'est un effectif d'environ **160 fonctionnaires qui est employé chaque jour auquel il faut ajouter les effectifs des 4 CRS présentes dont 3 travaillent de nuit.**



William M. et Jean-Noël L. (BAC)

Si le dispositif semble normé et rodé, il peut être adapté en fonction des risques et renseignements obtenus.

C'est un dispositif multi services sur lequel William (BAC) regrette néanmoins le **manque de policiers en civil à l'intérieur du périmètre des fêtes**, de jour comme de nuit, lui permettant de mieux travailler et surtout, plus en sécurité en cas de grosse intervention.

De même, Christophe de la BSU nous précise que **leurs horaires et leurs groupes sont totalement modifiés** par la mise en place d'un pool judiciaire qui travaille sur trois cycles de 8 heures différents avec un taux de présence fixé à 90%.

Pour Monsieur Tarayre, **le risque terroriste étant toujours présent** et la foule tellement dense le jour de l'ouverture des festivités, les « BOT » (Binôme Observateur Tireur) des CRS sont positionnés sur les toits des immeubles surplombant la place et la BRI est prépositionnée autour de la mairie.

Mais, comme l'ont tous convenu, les plus grosses difficultés sont **la gestion de foule** qui peut avoir de graves conséquences au moindre mouvement de panique et, bien entendu, comme nous l'indique Christophe, l'alcoolisation et la suralcoholisation, surtout chez les jeunes, les bagarres qui peuvent parfois être très graves comme cette année, les agressions sexuelles et aussi les vols de portable en bandes organisées.

La municipalité a d'ailleurs mis en place cette année de nombreux centres de prévention et d'accueil aux victimes pour lutter contre le phénomène d'agressions sexuelles.

De même, si tous les ans des navettes de bus sont mises en place, l'une des difficultés et d'en assurer leur départ pour éviter tout accident avec des passagers souvent très alcoolisés et peu disciplinés occasionnant quelques tensions nous disaient Morgan, de la CRS 28.

Mais on ne peut s'arrêter à cela car **les fêtes de Bayonne restent avant tout un moment de convivialité, de partage et festif** où chacun doit pouvoir profiter et s'amuser.

Néanmoins, pendant cette période, le travail quotidien du policier bayonnais continue et, pour le « roulement », même s'il n'y a pas de dispositions spécifiques et que les missions restent sensiblement les mêmes qu'au cours



Christophe A. (BSU)

de l'année, comme nous l'explique Philippe, de la brigade de roulement de jour, **la masse de travail est conséquente et croissante**, notamment en termes de vols et de gestion des gardés à vue, ces dernières peuvent être multipliées par 3 ou 4.

En effet, il constate pendant cette période, une forte recrudescence des cambriolages tant chez les particuliers que chez les commerçants qui rentrent avec la recette de la journée à leur domicile.

Il se félicite néanmoins du net changement de comportement car, s'il y a quelques années en arrière, il était pratiquement impossible de rentrer au cœur des fêtes, aujourd'hui les CRS et les baqueux peuvent y effectuer des patrouilles normalement.





Morgan C. (CRS)

Si ces patrouilles sont aussi rendues possible, cela est aussi dû à la présence des Compagnies Républicaines de Sécurité auxquelles appartient Morgan, de la 28, mais il craint, à termes, eu égard à la politique d'affectation actuelle des élèves gardiens en sortie d'école, que **le manque d'effectifs au sein des unités**, impacte le bon déroulement des missions mais aussi et surtout le physique de nos collègues.

Les baqueux, quant à eux, ont l'habitude de travailler ensemble et les automatismes prennent le dessus. Habillés en « festayres », rouge et blanc, tradition oblige, ils se fondent plus facilement dans la foule mais regrettent tous, selon William, outre le manque de renfort, de devoir acheter avec leurs deniers personnels, leurs tenues complètes (pantalon ou short, tee-shirt, écharpe et foulard) et une ceinture tactique à scratch juste au corps sur laquelle ils peuvent positionner menottes et armes (SIG et Télescopique) afin d'être le plus discret possible.

Mais, comme l'a dit Morgan au sujet des effectifs, malheureusement, **il faut toujours faire mieux avec toujours moins.**

Pour UNITÉ SGP POLICE, cette situation est inadmissible et ne peut perdurer. **L'administration doit fournir ou prendre à sa charge les équipements spécifiques** pour effectuer au mieux cette mission.

Force est de constater d'ailleurs que, si cet imposant service n'a pas connu de difficultés majeures, cela est dû à **l'investissement de l'ensemble des personnels**. Tous savent que pendant les fêtes ils doivent travailler plus que d'habitude, locaux et renforts jouent le jeu et tout se passe bien. Tous nos collègues de sécurité publique ont été unanimes pour reconnaître que de réels efforts avaient été faits pour l'organisation du service.

En effet, comme nous l'indiquait Christophe, si la BSU a pu connaître des décalages dans ses horaires, les collègues ayant travaillé le week-end précédent car, de permanence, ont été exemptés du samedi et dimanche des fêtes.



Philippe L. (Roulement) et Fred (secteur Com)





Effectifs BAC habillés en festayres pour se fondre dans la masse

William, de la BAC, outre les problématiques de renfort, se satisfaisait de n'avoir pas eu de décalage quant à Philippe, du roulement, il nous expliquait que Bayonne bénéficiait de la vacation forte, le vendredi, un cycle dont UNITÉ SGP POLICE est à l'initiative, et qu'à ce titre, son service connaissait un afflux de demande.

Il résumait d'ailleurs son expérience au roulement en quelques mots : « **Merci à la vacation forte de nous permettre de retrouver une vie familiale stable et même si les effectifs sont suffisants, ces cinq jours de fêtes de Bayonne, laissent l'ensemble des services de police, «sur les rotules», on donne tout et une petite gratification serait la bienvenue** ».

Un service épuisant donc pour l'ensemble des personnels, avec des contraintes horaires importantes et si nos collègues CRS comme Morgan pouvaient se satisfaire de la proximité de l'hébergement évitant ainsi d'épuisants allers-retours, il déplorait que quelques uns de ses collègues aient du se satisfaire de chambres double sur le déplacement, ce qui est très contraignant quand on connaît les horaires sur ce genre de mission.

Là aussi, un point important à prendre en compte pour l'année prochaine et à prévoir dans l'organisation du service car **si l'on veut du personnel opérationnel, à même d'exercer au mieux sa mission, l'administration doit tout mettre en œuvre pour lui donner des conditions de travail et de repos les meilleures possibles.**

De même, si les fêtes ont été en partie payantes cette année, cela n'a amené aucune contrainte supplémentaire pour les collègues, la gestion des entrées étant confiée à une société privée.

Enfin, et pour tous ceux qui voudraient venir y faire la fête, de l'avis de tous les « festayres » rencontrés, **les fêtes de Bayonne sont à faire au moins une fois dans sa vie.**

Mais cela est un autre sujet sur lequel nous ne nous prononcerons pas...

Vous pourrez retrouver, sur la version en ligne, l'intégralité de ce dossier spécial avec la totalité des interviews de nos collègues que **nous tenons à remercier pour leur gentillesse et leur disponibilité.**







CRÉDIT PHOTO
DGNP - SICOPI / P. Daurios

48ÈME FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT

Alors que plusieurs festivals de musiques bretonnes se développent en Bretagne après la guerre, à Brest, une association regroupant les musiciens traditionnels bretons, la « Bodedeg ar Sonerion (BAS) créa en 1953, pour son dixième anniversaire, un festival international des cornemuses.

À la suite d'un conflit avec la mairie, l'association chercha un nouveau lieu où implanter son concours et de nombreuses grandes villes comme Nantes se porteront candidates.

En 1969, alors que Lorient vient de lancer sa « fête des ports bretons » qui réunit de nombreux cercles celtiques et de sonneurs (bagadou), un accord est trouvé entre

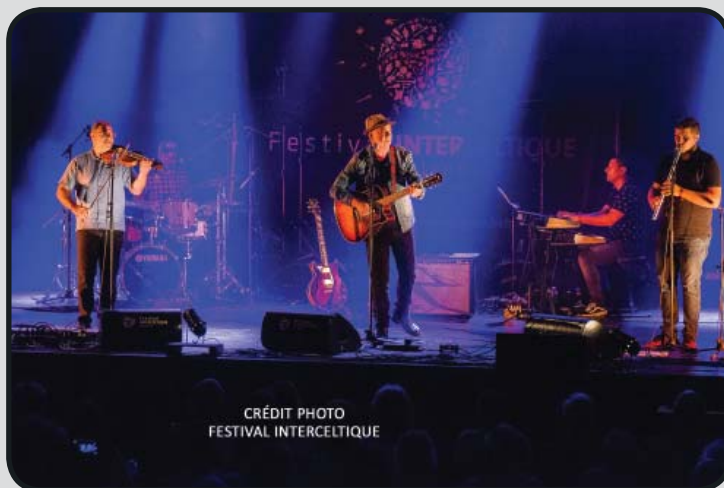


CRÉDIT PHOTO
FESTIVAL INTERCELTIQUE

les responsables politiques de la ville et le président de la « BAS » et en 1970, la ville accueille la manifestation.

Dès 1972, il se tourne vers l'interceltisme et de nombreuses nations arrivent au fil des années. La durée du festival s'allongera également et atteindra sa forme définitive en 1976 en passant à 10 jours avec une fréquentation moyenne de 750 000 personnes.

Il prendra le nom de **Festival Interceltique de Lorient (FIL)** en 1979 et continuera son développement avec, pour point d'orgue, la grande parade des nations celtiques et le triomphe des sonneurs, le premier dimanche du festival.



CRÉDIT PHOTO
FESTIVAL INTERCELTIQUE



Cela lui vaudra son classement parmi les plus importants festivals européens, l'un des trois festivals français à être distingué de cette manière.

Chaque année, comme le Pays de Galles en 2018, une nation celte différente est mise à l'honneur.

Mais, pendant ces 10 jours de festival, **les effectifs lorientais et les renforts sollicités pour l'occasion sont soumis à des conditions de travail relativement intenses**, à une période propice à profiter de vacances bien méritées.

Aussi, comment gérer, avec un **risque terroriste important** et sur une période aussi longue, la sécurité des festivaliers, des différents groupes

français et étrangers sans que nos collègues soient sur-employés et doivent travailler sur des amplitudes horaires importantes.

Là aussi, **nous avons été à la rencontre de nombreux collègues de différents services pour qu'ils nous fassent part de leurs ressentis, de leurs contraintes** mais aussi de leurs difficultés à exercer leur métier pendant cette période.

D'Emmanuel ALLABATRE, commissaire central, à Camille FANJAUD, son adjoint, à Myriam du roulement, en passant par les copains du GSP et de la BAC Nuit, sans oublier nos copains Sébastien de la CRS 9 et Pascal de la CRS 52 pour finir par Emmanuel, FTSI et notre délégué local, **tous nous ont fait part de leur crainte de ce risque terroriste et du manque de moyens auxquels ils devaient faire face.**

Pour une agglomération qui passe de 121 000 habitants à plus de 750 000 sur 10 jours, **la nécessité d'un renfort est obligatoire**, notamment de forces mobiles issues des Compagnies Républicaines de Sécurité mais aussi de la zone. Néanmoins, tous ont déplorés ce manque de renforts, obligeant les effectifs lorientais à subir décalage et rappels.



Emmanuel ALLABATRE, commissaire central

Monsieur ALLABATRE nous fit d'ailleurs savoir, qu'outre les effectifs locaux, il ne bénéficiait du renfort que de deux CRS, la CRS 52 (de nuit) et la CRS 9 qui elle, n'était présente que le week-end car engagée sur la coupe du monde de foot U20 féminine, ainsi que des renforts BAC de la zone et des militaires de l'opération « sentinelle ». Il regrettait d'ailleurs le manque de brigade canine qui, dans ce genre de festival, serait particulièrement efficace. Une remarque intéressante qu'il serait bien de prendre en compte pour la prochaine édition.



Camille FANJAUD, commissaire central adjoint

Monsieur FANJAUD nous indiquait d'ailleurs qu'**il avait fallu « batailler » pour avoir une Compagnie Républicaine de Sécurité pour la grande parade** alors que c'est un élément phare du festival et où la foule est très nombreuse et, de fait, le risque plus important.

De même, alors que des renforts zonaux étaient prévus, ils étaient supprimés au dernier moment.

De fait, comme nous le précisait les « baqueux », il a été très difficile de faire du bon travail de police avec des effectifs insuffisants notamment lorsqu'ils doivent, en plus, aller renforcer le « roulement » pris sur une escorte carcérale.

Là aussi, il serait temps que chacun assume ses responsabilités et que les transferts de charges soient réellement effectifs et non seulement des mots dans des circulaires. **Mais la volonté est elle là ?**



Le GSP en patrouille

Comme ils nous l'indiquaient également, le fait de travailler en civil leur permet de mieux se fondre dans la foule, mais un matériel plus adapté, comme des oreillettes à port discret notamment, s'avérerait nécessaire notamment pour se déplacer plus rapidement et en toute discrétion.

Les collègues du GSP quant à eux, nous signalaient avoir du mal à assurer leur mission première, l'anti-délinquance puisque, pour l'événement, ils patrouillaient en tenue pour assurer un niveau 2 de sécurité.

Un niveau 2 et une formation qui portent à réflexion et dont le dispositif est à revoir pour le festival.

L'administration, logiquement, cherche systématiquement une parade face à une nouvelle problématique. Menace terroriste oblige, elle a créée ce niveau 2. D'abord réservé aux BAC, elle s'est vite rendu compte de la carence à ne former que les BAC. Elle a donc étendu la formation aux autres services (unités d'appui uniquement).

Elle a donc permis dans l'urgence de former aux rabais différents personnels.

En résumé, dès lors que vous êtes habilités à l'utilisation du fusil d'assaut HK G36C (que vous avez fait votre tir annuel) vous êtes considérés comme intervenants niveau 2 **sans aucune autre formation et équipements adaptés.**

Bien que ce ne soit pas la panacée, les autres unités formées n'ont même pas eu accès au stage "Tuerie De Masse" comme les BAC ou les CRS.

Sauf que **la riposte à une attaque ou menace terroriste ne s'improvise pas.**

Il s'agit d'un métier nécessitant des années d'expérience. Le simple fait de tirer une fois par an au fusil d'assaut ne fait pas de chacun un professionnel de la guérilla urbaine.

C'est une lourde responsabilité qui pèse sur le dos de chacun et de nombreux collègues renoncent à être habilités niveau 2 par manque de formation.

Aujourd'hui, la menace terroriste a rendu anxiogène tous les chefs de service. Aucun évènement et le Festival n'y coupe pas, n'échappe au constat que le risque existe et que par conséquent il faut prévoir une riposte.

Mais vous l'aurez compris, comme à Bayonne, si la sécurité du festival est importante, **l'activité en périphérie ne s'arrête pas** et le roulement, où Myriam exerce, même s'il n'est généralement pas affecté par le FIL, est plus sollicité, les interventions étant plus fréquentes (le festival ne s'arrête pas aux portes de Lorient !).



Collègues de la BAC de nuit de Lorient



Myriam, en brigade de roulement

D'autre part, elle nous indiquait être, avec ses collègues, généralement impactée sur la grande parade (rappel, amplitude horaire), et que **cette année, un effort supplémentaire a été demandé aux brigades de roulement, toutes les brigades ont été rappelées soit sur un RL où RC pour assurer des patrouilles pédestres à l'intérieur du FIL ainsi que des points statiques.**

Mais tous ont bien à l'esprit que le risque « attentat » est toujours présent et que le niveau d'exigence de sécurité a logiquement augmenté ce qui influence directement le nombre de rappel et le taux de présence.



Sébastien de la CRS 9

Le dispositif a justement été axé sur ce risque avec la présence d'équipes de niveau 2 en termes d'intervention, sur lequel nous reviendrons, et le blocage de certaines rues par des plots en béton ou, pour faire des chicanes permettant l'accès aux secours mais, dans ce cas, renforcé par des effectifs CRS.

Les CRS qui, théoriquement, étaient deux unités mais, comme nous l'ont indiqué Pascal et Sébastien, du fait de la coupe du monde de football féminine sur le secteur, la CRS 9 a été aussi engagée sur cette autre mission. Ils avaient principalement des missions anti-béliers et des patrouilles pédestres sur le périmètre du festival et ses abords.

Mais, pour Emmanuel, délégué UNITÉ SGP POLICE, **il serait souhaitable que le périmètre de sécurité soit élargi pour interdire l'accès aux voitures à des endroits et rues encore vulnérables qui se trouvent au cœur du dispositif.** De plus, pourquoi ne pas avoir la totalité des forces CRS (qui sont les professionnels idoines pour traiter ces événements d'autant qu'ils sont formés à la problématique TDM avec des agents SPI4G) durant toute la durée du FIL ?

D'autres impératifs dont nous n'avons pu avoir connaissance ont conduit les autorités à faire un autre choix.

Heureusement pour nos collègues, comme nous le disait Sébastien, ils n'ont pas du changer de cantonnement et, sur les matchs de foot de la coupe du monde U20 féminine, l'ambiance était aussi très familiale et la présence des CRS, très appréciée.

Mais comme tous en ont convenu, le public est plutôt familial et bon-enfant. Si Monsieur Fanjaud reconnaît que le week-end était un peu plus tendu en fin de soirée, des négociations avec les débits de boisson sur le respect des heures de fermeture ont permis que cela se passe relativement bien.



Pascal (à gauche) et Christophe (à droite) de la CRS 52

De plus, en fin de nuit, **le dispositif bascule d'un anti-béliers, anti-attentats à un dispositif maintien de l'ordre** et les effectifs présents sont regroupés sur les points un peu sensibles permettant l'évacuation des « traînards ».



Emmanuel B. FTSP au CDSF, Départemental adjoint

Nous le voyons, même s'il n'y a pas trop de problématiques d'alcool hormis chez environ 300 jeunes qui ont tendance à se regrouper, le soir, à l'extérieur du périmètre du FIL, de nombreuses problématiques demeurent.

Des problématiques sur lesquelles notre représentant, Emmanuel, porte un regard critique.

Les collègues de la Sûreté Départementale, dont il faut rappeler que la vocation première est l'investigation et **qui croulent sous les dossiers** dans tous les secteurs d'activité, sont trop souvent utilisés comme variable d'ajustement pour pallier le manque d'effectif que ce soit pendant cette période ou pas et cela doit absolument cesser...

D'autre part, **il paraît crucial de renforcer le quart jour et nuit durant les 10 jours du FIL.** Au lieu d'utiliser les enquêteurs à mauvais escient par exemple, il faudrait leur permettre de renforcer concrètement le quart.

Mais, encore une fois, la Police Nationale semble être la seule administration qui répond 24h/24 aux exigences d'un tel évènement en plus de ses missions courantes.



Patrouille dans le FIL

En effet, les effectifs de la CSP Lorient qui ne dérogent pas au caractère national, et nous le voyons tous les jours comme à Grenoble par exemple, sont sous-dimensionnés dû au fait que les besoins sont définis par **une notion obsolète qu'est l'EDFA qui ne prend en compte ni évolutions structurelles et conjoncturelles, ni les changements de physionomie de la délinquance.**

De même, sur ce genre d'évènement, l'absence d'unité canine se fait aussitôt sentir et, plutôt que d'en faire venir en renfort (cela arrive rarement) il nous paraîtrait plus utile de créer une UCL (Unité Canine Locale).

L'une des autres problématiques et qui n'est pas à négliger, est **l'accès au commissariat.**

En effet, chaque année, il est encombré par le dispositif du FIL, ce qui pose un véritable problème de sécurité en cas d'intervention urgente ou lors du retour avec une personne agitée, sans compter la perte de temps pour passer le filtre.

Pour les véhicules sérigraphiés, l'identification par les sociétés de sécurité privée est évidente mais pour les véhicules banalisés cela est plus compliqué. Il en est de même pour les véhicules personnels de nos collègues.

L'organisation du FIL pendant 10 jours oblige les effectifs de la CSP à prendre leurs dispositions pour venir et quitter le commissariat. En effet, **il n'y a plus de parkings accessibles.** Heureusement, Emmanuel nous indique que cette année, grâce à l'initiative du Commissaire FANJAUD, nouvellement affecté en qualité de chef SIAAP, ils ont pu profiter d'une partie du parking du Ministère de la Justice.



Sécurisation renforcée des accès

De nombreuses difficultés demeurent. Le filtrage avec fouille des sacs ne commence que dans l'après-midi, **laissant toute latitude à un individu malveillant de s'immiscer dans le périmètre** durant la matinée sans être contrôlé, et que toute une partie du site reste exclue du filtrage toute la journée, regrettaient plusieurs de nos interlocuteurs.

Force est de constater d'ailleurs que, si cet imposant service n'a pas connu de difficultés majeures, **cela est dû à l'investissement de l'ensemble des personnels.** Tous savent que pendant le Festival Interceltique, ils doivent travailler plus que d'habitude, locaux et renforts jouent le jeu et tout se passe bien.

Le FIL doit rester avant tout un moment de convivialité, familial, de partage où chacun doit pouvoir profiter et assister aux nombreux spectacles et concerts en toute sécurité.



Et, Monsieur FANJAUD nous l'a assuré, **s'il reste des points qu'il compte bien faire évoluer l'année prochaine**, cela passe par des négociations avec la mairie, les organisateurs et les pompiers sans arriver à une rupture des discussions.

UNITÉ SGP POLICE y sera vigilant dans un seul intérêt, l'amélioration des conditions de travail de nos collègues et de la sécurité de tous car, si l'on veut des effectifs opérationnels, l'administration doit tout mettre en œuvre pour leur donner les meilleures conditions de travail et de repos.

Vous pourrez retrouver, sur la version en ligne, l'intégralité de ce dossier spécial avec la totalité des interviews de nos collègues que **nous tenons à remercier pour leur gentillesse et leur disponibilité.**



Festival

FESTIVAL INTERCELTIQUE
ORIENT
Jacques Muller

CRÉDIT PHOTO
FESTIVAL INTERCELTIQUE



CRÉDIT PHOTO
MAIRIE DE LORIENT



CRÉDIT PHOTO
MAIRIE DE LORIENT



de Lorient

CRÉDIT PHOTO
FESTIVAL INTERCELTIQUE



L'A.P.O.R.T.T.

ARRÊTÉ PORTANT SUR L'ORGANISATION RELATIVE AU TEMPS DE TRAVAIL

ADMINISTRATION

Le 12 juin dernier, UNITÉ SGP POLICE, à l'instar des autres organisations syndicales, exceptée la CFDT, a refusé d'examiner le projet d'A.P.O.R.T.T. en Comité Technique de Réseau Police Nationale.

Cette décision n'a pas été facile à prendre tant ce texte est nécessaire aux policiers, particulièrement vis-à-vis des règles de temps de repos édictées par l'Europe, et dont les modalités d'application ne sont toujours pas actées. Cette décision n'avait, en tous cas, rien à voir avec le contexte préélectoral, comme peuvent l'évoquer les pourfendeurs du syndicalisme policier.

Ce texte, baptisé **Arrêté Portant sur l'Organisation Relative au Temps de Travail (APORTT)**, est la réécriture de l'Instruction Générale relative à l'Organisation du Travail, devenue illisible puisqu'ayant fait l'objet de quatre instructions modificatives, depuis 2002.

Réécrire l'I.G.O.T., améliorer sa fiabilité juridique en faisant un arrêté, mais pas que...

L'A.P.O.R.T.T. devait également préciser les modalités d'application des règles européennes portant sur les temps de repos et de travail :

- ➔ **11 heures de repos par 24 heures**
- ➔ **24 heures de repos par semaine**
- ➔ **48 heures de travail en moyenne par semaine**
- ➔ **8 heures de travail de nuit en moyenne par jour**
- ➔ **20 minutes de pause dès 6 heures continues de travail**

➔ Mais aussi **acter la définition du travailleur de nuit.**

Pour UNITÉ SGP POLICE, il s'agissait aussi d'y intégrer de nouvelles mesures réglementaires ou d'en modifier certaines existantes. En effet, depuis plusieurs années maintenant, nos interlocuteurs de l'administration avaient pris pour habitude, devant certaines de nos revendications qu'ils disaient pertinentes voire légitimes, de nous inviter à attendre l'imminente réécriture de l'I.G.O.T. pour les y acter. Il en va ainsi pour :

- ✓ **La vacation continue en régime hebdomadaire, et, à défaut, un cadre strict à l'interruption de service dite « pause méridienne »**
- ✓ **L'octroi de Temps Compensés (RPS) entre 21h et 6h pour le régime hebdomadaire**
- ✓ **L'octroi de T.C. pour travail sur RC, RL voire JF, à l'occasion de services décalés**
- ✓ **La définition de la permanence (durée, motif, tableau...)**
- ✓ **La redéfinition de l'astreinte afin de donner enfin un cadre aux créneaux 6h/8h, 12h/14h et 18h/21h, le week-end, lors des permanences, mais aussi la semaine.**



‘ Nous rejetons ce texte parce que des droits ont été ôtés aux policiers, des devoirs ajoutés, et que des nouvelles dispositions parfaitement légitimes n’ont pas été accordées. ’



UNITÉ SGP POLICE

D’autres revendications méritent également d’être prises en compte :

- ✓ **L’octroi de 2 jours d’ARTT supplémentaires au régime hebdomadaire dont le RC est fixé le lundi (lundis de Pâques et de Pentecôte), et d’un pour le régime « petite et grande semaine »**
- ✓ **L’uniformisation des heures ARTT déduites du fait de l’indemnisation de 8 jours (de 63h04 pour l’hebd, jusqu’à 97h04 pour le binaire en 12h08)**

En décembre 2017, nous recevions un premier projet d’A.P.O.R.T.T.

Ce projet intègre toutes les dispositions imposées par l’Europe, mais aussi, tous les cas de dérogations. Il s’avère que la quasi-totalité des missions des gardiens et gradés peuvent conduire à déroger aux temps de repos, journaliers et quotidiens. Autrement dit, **les policiers, contrairement aux autres salariés européens, n’ont pas de garanties de repos.**

Si, s’agissant du repos hebdomadaire, la reconduction du principe de report de repos, dans la limite de 2 repos légaux consécutifs, constitue une protection à minima, **il n’en est rien pour le repos journalier.**

Pire, alors que la notion de repos physiologique de 8 heures, pourtant sans fondement réglementaire, était assez « religieusement » respectée dans les rangs de la police nationale, l’institutionnalisation du repos journalier de 11 heures va balayer le premier. Le jeu des dérogations pourrait conduire à de trop nombreux repos écourtés, voire, à l’extrême, à l’absence de repos journalier.

C’est pourquoi, dès les premières discussions sur l’A.P.O.R.T.T., **UNITÉ SGP POLICE a souhaité qu’un dispositif de compensation soit mis en place pour les repos journaliers manquants.**

Ne s’agissant pas de temps de travail supplémentaire et, ces repos manquants participant à la pénibilité de service, **nous avons demandé l’application d’un taux multiplicateur à chaque heure manquante aux 11 heures, générant des temps compensés ou R.P.S.**

Ce projet établit enfin une définition du travailleur de nuit. Limitée aux policiers exerçants au moins 2 fois par semaine au minimum 3 heures sur le créneau 21h/6h, **nous demandons son extension aux policiers exerçant au moins 270 heures par an sur le même créneau, comme prévu au code du travail.**

Malheureusement, le projet n’intègre aucune des mesures que nous souhaitions ajouter à l’I.G.O.T., à l’exception de la possibilité d’effectuer des vacations continues en régime hebdomadaire. À contrario, **nous rejetons la définition faite de l’interruption de service dite « pause méridienne ».**

Pire, des dispositifs présents dans l’IGOT n’ont pas été reconduits. C’est le cas des congés d’hiver qui permettent, pour le régime cyclique, de conférer à 10 jours R.P.S. le même statut que les congés annuels sur la période hivernale.

Le projet prévoit que les permanences puissent être d’une durée pouvant être inférieure à la durée moyenne journalière (DMJ) ou pouvant lui être supérieure dans la limite de 12 heures. **Nous demandons que la permanence soit d’une durée équivalente à la D.M.J. (le plus souvent 8h00).**

Un premier examen du projet d’A.P.O.R.T.T. était inscrit à l’ordre du jour du Comité Technique de Réseau P.N. du 14 février 2018. Le CTRPN sera déprogrammé.

Suite page 20

A.P.O.R.T.T.

« Comme toujours, les victimes de ce fiasco sont les policiers, au bas de l'échelle. »



En mai 2018, nous sommes destinataires d'un nouveau projet d'A.P.O.R.T.T. assorti d'un « guide méthodologique » en annexe.

Cette fois, la définition du travailleur de nuit nous sied.

- ✓ Les Temps Compensés accordés pour le travail sur RC, RL ou JF, à l'occasion de services décalés, sont actés.
- ✓ Les Temps Compensés accordés, en régime hebdomadaire, pour le temps travaillé sur le créneau 21h/6h, sont actés également. *Nous contestons néanmoins le fait qu'ils soient limités aux seuls travailleurs de nuit.*
- ✓ Les RPS pris sous la forme de congés d'hiver sont reconduits, mais nous contestons qu'ils soient limités aux congés prévisionnés.
- ✓ La durée de la permanence est ramenée à la D.M.J. (en principe 8h00).
- ✗ **Malheureusement, la définition de la pause méridienne n'est toujours acceptable.** En l'état, les vacations avec pause méridienne pourraient osciller entre une prise de service dès 06h30, et une fin de service pouvant aller jusqu'à 19h30. Cela n'est plus dans l'esprit des horaires administratifs. De tels horaires ne peuvent recourir qu'à des vacations continues.
- ✗ **La définition des congés d'hiver n'est toujours pas satisfaisante.** Au passage, la disparition des jours ARTT dits RTH prive également le régime hebdomadaire de congés consolidés supplémentaires.
- ✗ **Aucune compensation des heures de repos manquantes aux 11 heures n'est actée.**
- ✗ **Pire, des dispositions nouvelles que nous jugeons désavantageuses aux policiers, ont été ajoutées.** C'est le cas pour la possibilité offerte aux chefs de service d'imposer la prise de repos dès lors que le compteur d'heures supplémentaires dépasse 100 heures.

Un nouveau C.T.R.P.N. était prévu le 1^{er} juin 2018.

Les organisations syndicales représentatives rejetant unanimement le projet d'A.P.O.R.T.T. en l'état, s'accordent à refuser de siéger à ce C.T.R.P.N.

La D.G.P.N., tout d'abord encline à convoquer un nouveau comité pour passer son projet en force, décidera finalement d'en reporter l'examen à une date ultérieure aux élections professionnelles.

Cela laisse entendre que la posture des syndicats représentatifs vis-à-vis de ce texte est liée au contexte préélectoral. **Pour UNITÉ SGP POLICE, en tous cas, il n'en est rien.**

Nous rejetons ce texte parce que des droits ont été ôtés aux policiers, des devoirs ajoutés, et que des nouvelles dispositions parfaitement légitimes n'ont pas été accordées. L'ensemble de ces mesures auraient pourtant eu un coût peu significatif. Une fois de plus, nous considérons que l'approche de notre administration a manqué considérablement de pragmatisme.

Comme toujours, les victimes de ce fiasco sont les policiers, au bas de l'échelle. Les modalités d'application des temps de repos ne font toujours l'objet d'aucune instruction.

UNITÉ SGP POLICE met en garde quant aux tensions supplémentaires que cette situation pourrait générer dans les services. Nous aspirons à une reprise rapide des travaux portant sur ce texte. Les policiers ont besoin de ce cadre réglementaire.



Jérôme MOISANT
Secrétaire National
Secteur Conditions de Travail

ENGAGÉS
à nous
protéger

ALLIÉS
pour vous
protéger



Protéger la Nation et leurs concitoyens
est le devoir quotidien dont
s'acquittent avec dévouement
les forces de la communauté
sécurité-défense. Cet engagement
mérite plus que de la considération.
Une reconnaissance qui
s'exprime en actes.

La mutuelle Unéo, la mutuelle MGP et GMF
se sont unies au sein d'UNÉOPÔLE.
Toutes se mobilisent pour assurer
mutuellement et durablement la protection
sociale et les conditions de vie des membres
de la communauté sécurité-défense
en leur apportant des solutions
plus spécifiques et plus justes.



Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNÉOPÔLE
la communauté
sécurité défense

Retrouvez-nous sur **UNEOPOLE.FR**



Puis de gros nuages lourds se sont abattus sur la fonction publique et par extension sur la Police Nationale. L'austérité est venue frapper à la porte et les réductions d'effectifs sont devenus le triste quotidien. Le manque de formateurs et de moniteurs est devenu chronique alors qu'en parallèle, le niveau des exigences institutionnelles s'est accru.

E.N.P OISSEL : UNE MALÉDICTION ENTRETENUE ?

Suite au signalement de quatre fonctionnaires sur la nouvelle plate-forme « si vous êtes en RPS, nous vous écoutons » de la DRCPN, une équipe d'enquêteurs est venue recueillir des témoignages à l'ENP de Rouen Oissel.

En préambule, pour comprendre la situation évoquée, je souhaite dissocier les causes conjoncturelles des raisons structurelles pour envisager le problème dans sa globalité.

Ainsi, et modestement avec le recul des presque vingt ans que je viens de passer sur la structure, je crois pouvoir nourrir le débat de façon constructive.

J'ai connu cinq directeurs successifs et autant de modes de gestion. Du paternalisme enveloppant de l'un, aux troubles du comportement de l'autre en passant par l'inertie de celui qui suivait et par l'esprit « Louisquatorzien » du plus chanceux d'entre eux, je crois que cette école a vécu au gré du charisme (ou de l'absence de charisme) de ceux qui en détenaient le commandement.

Ce qui est par contre commun à tous ces directeurs, c'est qu'ils ont tous été tributaires de l'inscription de l'ENP Rouen Oissel dans une globalité « Police Nationale » laquelle par conséquent a ballotté notre établissement au rythme de la place qui était attribuée ou plutôt tolérée à la formation dans notre administration.

Je me souviens de l'ouverture de l'école et du recrutement des formateurs et des moniteurs. Des télégrammes en pagaille étaient ventilés dans tous les services de France et de Navarre pour supplier les policiers de bien vouloir venir servir à l'ENP OISSEL.

Des promesses de prises de galons, de mutations au choix au bout de trois ans et d'autres petits privilèges étaient négociables avec la D.F.P.N. de l'époque, car la nécessité faisait loi !

Nous avons donc vu débarquer une cohorte de « mercenaires » venant effectuer une « prestation de 3 ans » en guise de tremplin pour un retour en province ou même en outre-mer.

Faire plus avec moins tout en insécurisant les effectifs sur leurs perspectives de carrières. Moins de galons, l'administration beaucoup plus parcimonieuse sur les retours en service des personnels pédagogiques ayant accompli leur contrat, explosion du nombre d'heures en face à face pédagogique avec les élèves sont autant d'éléments qui ont instillé la défiance des personnels de l'ENP vis-à-vis de l'administration.

Ceci étant dit et pour répondre plus précisément à la question des RPS sur l'ENP ROUEN OISSEL, je crois que même si le problème est réel, il n'en demeure pas moins que certains collègues disposent d'un terreau familial et personnel très délicat ! Ainsi, ce défaut d'assise couplé au climat d'anxiété généralisé qui inonde la Police Nationale sont générateurs d'une accentuation des risques psychosociaux.

Il ne s'agit pas de minorer la souffrance ressentie par ceux qui ont de réelles difficultés, mais je ne peux m'empêcher de penser qu'il existe des usurpateurs qui profitent du malaise globalisé pour « mettre en scène » leur propre pseudo-dépression.

J'avoue moi-même que mon rôle d'interface hiérarchique entre les officiers et la base des formateurs et moniteurs n'est pas toujours aisée. Cela pourrait parfois me donner une pseudo-raison de basculer dans un mal être chronique car l'apaisement est si fragile à préserver alors que vu de l'intérieur tous les voyants paraissent être au vert...

J'ai l'impression de participer à la reconstruction ou consolidation d'une ambiance fragile sans jamais avoir le temps de profiter de la résolution de ceux-ci.

En gros, on ne me parle jamais des trains qui arrivent à l'heure, mais on continue de s'intéresser à ceux qui font tout pour qu'ils arrivent en retard ...

Voilà le fond de ma pensée et soyez persuadés de la volonté chevillée au corps qui est mienne de pourvoir au rétablissement et à la sérénité de l'ENP ROUEN OISSEL.

Le manque de formateurs et de moniteurs est devenu chronique alors qu'en parallèle, le niveau des exigences institutionnelles s'est accru.



Bruno GEORGET
Délégué Local
E.N.P. Oissel



EVA (entraînement vidéo assisté), une manière plus moderne et évolutive de l'entraînement au tir en stand.

Il s'agit d'une avancée certaine dans la méthode d'entraînement au tir. Complémentaire aux traditionnelles séances à balles réelles sur les silhouettes CNT5 ou PJ liège, le système permet aux policiers de s'entraîner au tir sur un écran géant, sur lequel est projeté une situation filmée (vidéo et audio), dans un stand de tir.

Cet apprentissage plus réaliste permet, outre l'emploi de l'arme à feu de dotation, l'analyse préalable de l'événement et la prise de décision du recours ou non à l'emploi de l'arme à feu.



Plongés dans une centaine de situations possibles proches de leur quotidien (cage d'escalier, commissariat, rame de métro, salle de spectacle, voie publique, ...), les policiers doivent, lors de toutes leurs actions, faire preuve de discernement. Ils doivent s'adresser à la personne qui évolue à l'écran, donner des injonctions. Ils peuvent aussi s'entraîner à plusieurs, se coordonner pour faire face à de multiples tireurs qui évoluent dans une même séquence.

Totalement interactif, le système permet au formateur aux techniques et à la sécurité en intervention de figer l'image pour d'une part visualiser et comptabiliser les impacts, d'autre part demander au tireur de justifier son

action. C'est un des principaux intérêts de l'outil par rapport à une cible papier dont l'image est totalement figée. Là, il s'agit d'une action où tous pourront discerner l'infraction, graduer la dangerosité subie, prendre une décision et agir. Il faut bien sûr, ensuite, argumenter et justifier l'action conduite telle qu'elle pourrait être transcrite sur un procès-verbal dans le vrai événement.



Major Pascal TRAN
concepteur et développeur de la
solution d'entraînement EVA

C'est ainsi le réalisme dans lequel s'immergent les apprenants qui permet une formation plus poussée qu'avec de simples cibles papier. Véritablement, avec EVA, les policiers interagissent avec les plastrons. Outre la technique, la tactique, les policiers peuvent à présent ajuster le moment du juste recours à l'emploi de leur arme, co-agir face à un événement unique, communiquer, tout cela dans un stand de tir, lors d'entraînements.

EVA est donc un nouvel outil, complémentaire aux séances traditionnelles, qui s'inscrit dans le cadre d'entraînements strictement professionnels conduits obligatoirement sous la responsabilité technique, juridique et pédagogique d'un FTSL.

EVA est une marque déposée protégeant un savoir-faire privé (déployé gratuitement dans la Police).



Alvaro FERNANDES
Délégué Local
C.N.T.I.S.



SPÉCIALITÉ MOTOCYCLISTE – ENTRE PASSION ET DÉSILLUSION

Les motocyclistes de la Police Nationale sont des policiers passionnés de moto et formés afin d'assurer quatre missions principales :

- Mission de guidage, de pilotage et d'escorte
- Mission de police routière et autoroutière
- Mission de police générale
- Mission de lutte anti-criminalité

Les Motocyclistes sont formés pour travailler en binôme et en grande autonomie, tout en travaillant en sécurité.

Le principal atout du motocycliste dans la lutte contre l'insécurité routière est sa mobilité.

La Préfecture de Police a été précurseur dans l'emploi des Motocyclistes et passer sa carrière à Paris et sa petite couronne était un honneur avant de rentrer dans sa région d'origine quelques années avant sa retraite.

Aujourd'hui, ce schéma a vécu mais quelles en sont les raisons ?

En discutant avec les motocyclistes et pour en être un moi-même, les raisons sont les suivantes :

- Un grand nombre de missions indues
- Une multiplication des missions en points fixes dont le but est de remplir des statistiques, qui nuisent au relevé des infractions les plus accidentogènes
- Une perte énorme de motocyclettes avec un parc vieillissant et des motocyclettes souvent en réparation (non remplacement de motos partant en réforme) avec un allongement de leur durée d'immobilisation
- Une tenue motocycliste inadaptée (trop chaude l'été - Tenue hiver non imperméable - Inaccessibilité des moyens de défense intermédiaires - Contrainte du rattachement à la moto par 2 câbles - mauvaise tenue des couleurs dans le temps - Absence de bottes d'été - Absence d'armoire séchante pour faire sécher des tenues trempées par obligation d'assurer les missions malgré la pluie...)
- Des rappels et l'organisation à la dernière minute de services pouvant induire à des erreurs dans l'accomplissement des missions

Pour la Préfecture de Police, la Direction de l'Ordre Public et de la Circulation emploie le plus gros contingent de motocyclistes.



Crédit Photos :
Service Communication Région IDF
@S.UNITE SGP POLICE IDF.

UNITÉ SGP POLICE a pourtant alerté à de multiples reprises la Sous Direction Régionale de la Circulation et de la Sécurité Routière du phénomène d'usure qu'impliquait sa gestion et prévenu que les collègues demanderaient à quitter la région parisienne.

Nous avons soumis un cahier revendicatif signalant les points à améliorer pour les motocyclistes de la PP, alertés sur le fait que les gendarmes tentent de récupérer des prérogatives dévolues à la Préfecture de Police et mettent en danger la nécessité même d'avoir encore des motocyclistes sur la plaque parisienne.

Las, nous constatons depuis quelques années, une augmentation sensible de demandes de départ et fatalement un nombre croissant de motocyclistes qui quittent la Direction Régionale Motocycliste, certains pour des postes en région parisienne.

Cette année, ce sont 55 motocyclistes qui quittent la Division Régionale Motocycliste dont 18 pour la région parisienne (Grande Couronne ou CRS Île de France).

UNITÉ SGP POLICE a d'ailleurs sollicité les collègues par la distribution de questionnaires pour porter à la connaissance des plus hautes autorités le malaise des motocyclistes. Ce questionnaire est destiné à la fois aux motocyclistes DSPAP et DOPC.

Les premiers résultats sont conformes à ce que nous avons déjà soumis à la Sous Direction Régionale de Circulation et de Sécurité Routière. Les motocyclistes réclament une meilleure reconnaissance - Une plus grande autonomie - L'arrêt des missions indues - Une tenue adaptée - Le retour de l'Avantage Spécifique d'Ancienneté - Une prime de spécialité - ...

La réponse à une question de ce questionnaire est particulièrement alarmante :

« Recommanderiez-vous à un jeune collègue de devenir motocycliste ? ». La réponse est très majoritairement « NON ».

La spécialité motocycliste est clairement en danger, particulièrement à la Préfecture de Police. Comptez sur notre engagement à vos côtés pour sauver cette spécialité qui est l'une des plus belles de notre institution.

Il nous faut redorer le blason des motocyclistes et donner envie aux jeunes policiers de choisir cette voie.

Que vous soyez adhérents ou non, remplissez massivement ce questionnaire, nous œuvrons pour l'ensemble des policiers motocyclistes.



Josias CLAUDE
Secrétaire Départemental Adjoint
Val de Marne
Référént Motocyclistes PP



G2SP Sport
Photographie d'événements sportifs

FLORENT PARRET PASSION MOTO



Bonjour Florent, peux-tu te présenter ?

Bonjour, j'ai 45 ans, marié avec deux enfants. Je suis dans la police depuis 1996. J'ai intégré les motocyclistes police en 1998. D'abord par la CRS 4 à Lagny sur Marne, puis à la CRS 50 à Saint-Étienne, et depuis 2002, à la BMU de Saint-Étienne.

Tu es motard dans la boîte, mais également tu pratiques la moto sportive. Peux-tu développer ?

J'ai débuté en compétition en 1999 en participant au sein de l'équipe du Club Motocycliste de la Police Nationale (CMPN) au Championnat de France des Rallyes Routiers. J'ai arrêté de participer à ce championnat en 2010 après avoir obtenu une 4^{ème} place au classement général en 2009.

Dès 2011, j'ai arpenté les circuits.

-2013, j'ai fini 7^{ème} en catégorie 600cc au championnat WERC

-2014, 5^{ème} au challenge Yamaha Nine et 12^{ème} au Bol d'argent

-2015, 4^{ème} au championnat O3Z

-2018, 34^{ème} des 24h00 du Mans, avec 60 équipages au départ. Il s'agissait d'une des manches du championnat du



monde d'endurance. J'y ai participé avec le Team202, équipe du club motocycliste de la police nationale.

Dans le cadre de ta fonction de policier motard, penses-tu qu'être motard sportif soit un avantage ? si oui, lequel ?

Avoir un bon niveau technique permet d'assumer les missions à moto avec plus de marge de sécurité.

La gestion du stress permanent en compétition est similaire à celle de notre métier.

Y-a-t-il une ou des épreuves sportives auxquelles tu aimerais participer ?

Les 24h00 du Bol d'or, manche du championnat du monde d'endurance, sur le mythique circuit du Castellet (83). Ce sera fait les 15 et 16 septembre prochain puisque notre inscription est validée.

Cette course est la première du championnat du monde d'endurance 2018/2019, les suivantes sont les 24h00 du Mans, les 8h00 de Slovaquie, les 8h00 d'Oschersleben (Allemagne) et les 8h00 de Suzuka (Japon). Nous sommes inscrits sur ces courses.

Tu as participé aux 24heures du Mans cette année au guidon d'une Yamaha R1 aux couleurs de la Fédération Sportive de la Police Nationale. Comment s'est passée cette épreuve ? As-tu bénéficié d'aide de la part de la boîte ?

Il s'agissait d'une Yamaha 1000 R1 que le club motocycliste de la Police Nationale a engagé au travers du team202.

Notre objectif pour cette première participation était de terminer la course.

Sur 60 équipes au départ, nous avons terminé à la 34^{ème} place du général, ce qui était bien au-delà de nos espérances.

La police me permet d'être détaché sur cette compétition et sa préparation, ce qui est un énorme avantage.

Un dernier mot ?

L'objectif de cette année est de participer pour la première fois au championnat du monde d'endurance 2018/2019, et d'être à l'arrivée de chacune de ces courses.

Dans le cadre de leur participation au championnat du monde d'endurance, le CMPN (Club Motocycliste de la Police Nationale) en profite pour aider un collègue de la BMU, Nicolas Balley. Il a créé une association «petite traversée pour Maé» pour subvenir aux différents besoins de son fils Maé, porteur d'une maladie rare, le syndrome de Prader-Willy.

À l'occasion des 24h00 du Mans, le CMPN a remis à l'association, un chèque de 761€ correspondant à 1€ par tour effectué. Cette opération sera réitérée lors du Bol d'Or.

Pour recruter des fonds, Nicolas va rejoindre le Team202 du CMPN sur le circuit du Castellet en courant avec une dizaine de collègues du commissariat.



infos sur «petite traversée pour Maé» : <https://www.facebook.com/PetiteTraversePourMAE/>



M.N.S-C.R.S : ACTION DE L'ÉTÉ 2018

POUR QUE LE 60^{ÈME} ANNIVERSAIRE NE SOIT PAS LE DERNIER

ACTE 1 – LA MENACE DU RETRAIT DU DISPOSITIF MNS-CRS SE PROFILE

En ce début mars 2018, alors que nous pensions éviter la perte des trois dernières communes des Alpes-Maritimes (VALLAURIS, VILLEFRANCHE/MER, CAP D'AIL) qui avaient reçu de leur Préfet un avis téléphonique, puis un écrit de ce dernier comme quoi pour cette saison, aucune commune des Alpes Maritimes ne bénéficierait des MNS CRS, nous ignorions qu'en réalité c'était l'ensemble du dispositif MNS CRS qui était menacé de disparition.

En effet, après quelques indiscretions à hauts niveaux, nous découvrions qu'il était envisagé par la DGP, « deux options » pour la mise à mort du dispositif MNS, ces options étant sous arbitrage de Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

- Une réduction de plus de 50% en 2018 et une suppression totale en 2019.
- Une remise en place à l'identique de 2017 soit 297 MNS et suppression totale en 2019.

ACTE 2 – COURRIER DÉNONÇANT LA MANŒUVRE

Le 20 mars 2018, Yves LEFEBVRE, Secrétaire Général saisissait le Ministre de l'Intérieur pour dénoncer cette opération de retrait et lui demander des éclaircissements sur cette manœuvre...

ACTE 3 – PREMIÈRE SATISFACTION, LA RECONDUCTION DU DISPOSITIF À L'IDENTIQUE

Repoussant la date des affectations, faute du nombre de communes, il était décidé par la DGP de reconduire le dispositif au même nombre soit 297 MNS/NS sur 63 communes (Option N°2). Nous sauvions le dispositif en état, perdant quand même au passage la commune de VALLAURIS après les affectations, qui avait pris des engagements avec les pompiers...



ACTE 4 – ACTION DU GROUPE D'ÉTUDE PARLEMENTAIRE

Début avril 2018, Yves LEFEBVRE et Grégory JORON, Secrétaire National CRS, sont reçus en audience à l'Assemblée Nationale par le Groupe d'étude Parlementaire des Élus du littoral, présidé par Monsieur Lionel CAUSSE, Député de la 2^{ème} circonscription des LANDES, qui rédige une question publiée au JO à l'attention du Ministre de l'Intérieur.

Il faudra attendre le 17 juillet 2018 pour connaître la réponse écrite de Monsieur Gérard COLOMB, qui précise que « cette mission de police des plages ne relève ni des missions régaliennes de l'État, ni de ses obligations légales... » et conclue en parlant des réductions déjà survenues par « Que de nouvelles évolutions ne doivent pas être exclues par principe pour permettre aux forces de l'ordre de se concentrer sur leurs missions régaliennes, notamment en période estivale... »

ACTE 5 – « MUSELAGE » DE LA COMMUNICATION DES MNS

Le 10 juillet 2018, par mail, la DGPN donne instruction que l'on ne parle pas des MNS, aucune communication pour un oubli plus facile...
«Veuillez prendre connaissance de l'instruction DGPN SICOP ci-dessous, défavorable à toute communication relative aux NS cette saison, y compris dans la PRQ (Presse Régionale au Quotidien). Vous voudrez bien vous rapprocher directement du SICOP pour toute difficulté relative à la mise en œuvre de cette instruction.»

Le 12 juillet, en réunion à CALAIS avec Monsieur MORVAN, DGPN pour la mission « migrants », nos représentants zonaux en profitent pour lui poser deux questions :

- La première concernant le dispositif MNS en 2019, il nous est répondu « je botte en touche »
(Réponse identique de notre Ministre de l'Intérieur sur la limitation de vitesse à 80 km/h — appliquée au 1 juillet 2018...)
- La deuxième concernant le blocage de la communication MNS sur ses instructions, « Ce n'est pas ce que j'ai demandé, la communication doit être plus générale et pas concentrée sur les MNS... »
Aucune modification ne sera néanmoins faite au premier mail...

ACTE 6 – RENCONTRE AVEC LE DÉPUTÉ LIONEL CAUSSE ET YVES LEFEBVRE À CAP BRETON

Le 23 juillet, Yves LEFEBVRE et le député Lionel CAUSSE se voient à CAP BRETON et rencontrent Monsieur Patrick LACLEDERE, maire de la commune pour évoquer la menace sur le dispositif MNS CRS suite à la réponse du Ministre de l'Intérieur.

ACTE 7 – DÉBUT DE L'ACTION AUPRÈS DES ÉLUS

Ce 23 juillet, nous décidons de saisir par courrier, tous les Élus pouvant influencer sur notre avenir. Nous saisissons les 62 maires des communes nous employant, les sénateurs et députés des circonscriptions et départements, les présidents des régions, et conseils départementaux qui emploient nos spécialistes, ainsi que toutes les associations de maires du littoral et des maires de France.

Nous leur remettons un dossier complet sur nos MNS-CRS et leur demandons d'intervenir en leur faveur auprès des plus hautes autorités de l'État.

ACTE 8 – COMMUNIQUÉ DE PRESSE ET DÉPART DE NOTRE ACTION MÉDIATIQUE

Le jeudi 2 août 2018, UNITÉ SGP POLICE profite du déplacement au MONT-SAINT-MICHEL du Ministre de l'Intérieur concernant justement la sécurité des sites touristiques pour lancer l'action par communiqué de presse, contre ce retrait programmé de « la seule force de sécurité, armée, formée et en capacité d'intervenir en cas d'attaque terroriste sur les plages.

Nous demandons à Monsieur le Ministre et au D.G.P.N des réponses claires sur l'engagement de l'État pour l'avenir des MNS CRS. »

Le même jour à La Grande-Motte (34), Grégory JORON, profite du soutien de Monsieur Patrick VIGNAL, Député de la 9^{ème} circonscription de l'Hérault, et Stéphan ROSSIGNOL maire de La Grande-Motte, pour rencontrer le Secrétaire d'État au tourisme, Monsieur J.B. LEMOYNE, et lui remet notre dossier complet sur les MNS-CRS.

Lors de cet entretien, ce dernier fait remarquer que la première demande des touristes est d'abord la sécurité...

Ça tombe plutôt bien...

ACTE 9 – ACTION *POUR QUE NOTRE 60^{ÈME} ANNIVERSAIRE NE SOIT PAS LE DERNIER*

À partir du jeudi 2 août, nous intervenons auprès de l'ensemble des médias de la presse écrite, parlée, ou télévisée pour faire connaître notre dossier action contre le retrait des MNS, afin de mobiliser l'ensemble des élus et d'informer la population au projet de retrait total du dispositif MNS-CRS.

Ce projet de retrait nous sera d'ailleurs confirmé au travers d'un article du Journal du Dimanche en date du 12/08/2018 où, la DGPn indique que « cette pratique est positive en termes d'images pour les CRS mais le souhait est clairement d'y mettre fin »

Le 15 août, l'UNSA Police sort enfin du bois (sûrement rattrapé par les remontées de leurs adhérents MNS face à leur immobilisme), nous rejoint dans l'action médiatique et saisit le Ministre sur l'avenir de nos MNS... soit plusieurs mois après nos premières saisines et notamment celle du 20 mars, mais, mieux vaut tard que jamais paraît-il.

ALLIANCE reste de marbre sur le sujet MNS puis, comme à son habitude, tente une désinformation par une communication nauséabonde... après l'IDDO, cela vient définitivement confirmer que ce n'est pas un syndicat pour les CRS.

UNITÉ SGP POLICE continue son action pour la défense des MNS/NS, persuadé de l'utilité de leur mission mais aussi de leur importance dans la maison CRS.

Si nous lâchons les MNS/CRS, si personne ne s'oppose, à qui le tour après ? Les montagnards, les motards, les compagnies autoroutières ou des compagnies comme en 2011 ?

Nous ne pouvions attendre que notre tête soit tombée pour réagir alors que nous nous savions en danger de mort.

Nous avons réussi notre première mission de mobiliser l'ensemble des médias et d'informer les estivants qui ont été nombreux à nous soutenir en profitant de la période de vacances d'été.

Nous avons mis en avant la mission régalienne de l'État qui est d'assurer partout sur le territoire la sécurité de ses concitoyens et touristes très nombreux sur notre littoral et nos plages font bien entendu de ce territoire.

Notre histoire, notre expérience, notre armement, notre formation au SOC, notre technicité doivent nous permettre d'assurer pleinement notre mission, et cette mission de prestige ne pourrait s'arrêter juste pour des motifs purement comptables.

Notre deuxième mission était de solliciter l'ensemble des élus pour modifier une décision politique, nos élus ont répondu présents, leurs mots doivent laisser place aux actes, l'avenir proche nous le dira.



Je tenais à remercier pour avoir pleinement menés cette action tous les MNS, les conseillers techniques qui ont fait le relais auprès des Élus ainsi que l'ensemble de la chaîne du bureau national en partant de notre Secrétaire Général Yves LEFEBVRE, de mon Secrétaire National Grégory JORON et son équipe, de l'ensemble des délégués zonaux et de mon secteur Communication, animé par Paul LE GUENNIC, très sollicité et répondant toujours présent « pour que ce 60^{ÈME} anniversaire ne soit pas le dernier ».

Merci à tous



Éric JANSSENS
Délégué National
Secteur CRS-MNS



Bonjour à tous,



Rappelez-vous, il y a quelques mois, dans l'ActuPolice 25, Emmanuel, de la brigade canine de Marseille, nous livrait un vibrant témoignage de remerciements pour son épouse, Gaëlle qui, atteinte d'une grave maladie, n'avait qu'une envie, réaliser son rêve et celui de son petit garçon Evan.

Grâce à une chaîne de solidarité, lancée par sa sœur Ingrid et relayée par tous, dont UNITÉ SGP POLICE, qui allait prendre des proportions inespérées, vous leur avez permis de réaliser celui-ci, ils sont partis tous les 3 à Disney World en Floride.

Votre soutien et cet énorme élan de générosité dont vous avez fait preuve, ont été les éléments essentiels pour la réussite de ce projet.

Malheureusement, malgré son combat acharné, malgré sa lutte quotidienne, le cancer a été plus fort et Gaëlle nous quittait le 16 juillet dernier.

Aussi, au travers de ces quelques lignes, Emmanuel et leur petit garçon Evan, tenaient à vous remercier pour tout ce bonheur que vous leur avez donné avant que le petit « Jedi » comme ils l'appelaient, ne s'éteigne en paix.

Un grand merci à vous tous et aussi à ceux qui continueront d'épauler et d'entourer notre collègue Emmanuel et son fils car ils en auront sans doute besoin.





- L'INDIVISION -

Bonjour à tous.

Selon la définition de la jurisprudence, « l'indivision s'entend de la coexistence de droits de même nature sur un même bien ». L'article 815 du code civil dispose que nul ne peut être contraint de demeurer dans l'indivision et le partage peut toujours être provoqué, à moins qu'il n'y ait été sursis par jugement ou convention. Ce qui signifie qu'à la demande d'un indivisaire, le tribunal peut surseoir au partage pour deux années au plus, si sa réalisation immédiate risque de porter atteinte à la valeur des biens indivis. Par ailleurs, le droit de demander le partage est imprescriptible. En outre, peu importe qui a financé le bien acheté en indivision. Un concubin, par exemple, ne peut être

débouté de sa demande de partage, au motif que le bien a été entièrement payé par l'autre.

Cependant, bien que parfois l'état d'indivision puisse provoquer des conflits, il peut aussi permettre aux indivisaires de disposer d'un temps, pour décider du sort des biens indivis. Afin de pouvoir mieux gérer, les indivisaires peuvent conclure entre eux une convention d'indivision qui doit être obligatoirement par écrit et comporter la désignation des biens indivis et l'indication des quotes-parts appartenant à chaque indivisaire, pour une durée qui ne doit pas dépasser cinq ans, mais reconductible.

Si la vente est souhaitée, mais qu'il n'est

pas possible d'obtenir l'unanimité pour cette décision, la loi du 12 mai 2009 a introduit un assouplissement et par l'article 815-5-1 du code civil a introduit la majorité à deux tiers des droits indivis.

Il convient de savoir que les souvenirs de famille dérogent aux droits de partage entre les héritiers et ont une valeur essentiellement morale.

En attendant, le prochain numéro, prenez soin de vous et de vos intérêts.



Maître Etincelle ERNART
Avocate

Un problème personnel ou professionnel ?

Le bureau national met à votre disposition,
gratuitement,

une permanence d'avocat
tous les mardis après-midi

dans les locaux d'UNITÉ SGP POLICE-FO
161-163 avenue Galliéni, 93177 Bagnolet

Prenez rendez-vous au **06.09.95.62.27**



La MGP, la mutuelle de toutes
les forces de sécurité.
**Quand certains vous assurent,
nous on vous couvre.**

LYRIA SANTÉ | **2 MOIS**
LYRIA SALAIRE | **OFFERTS⁽¹⁾**

OFFRE VALABLE **DU 3 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE**

Pour souscrire Lyria, rendez-vous :
sur mgp.fr | dans nos agences | au 09 71 10 11 12 (numéro non surtaxé)

(1) Deux mois de cotisations offerts sur Lyria santé et/ou Lyria salaire pour toute souscription à Lyria santé ou Lyria salaire auprès de MGP Santé entre le 3 septembre 2018 et le 31 octobre 2018 inclus, avec date d'effet du contrat fixée, au plus tard, le 31 janvier 2019 inclus. La gratuité sera appliquée sur les 2^e et 3^e mois de cotisations de Lyria santé et/ou Lyria salaire. MGP Santé immatriculée sous le n° 775 671 894 - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - 10 rue des Saussaies - 75008 PARIS. - Communication 01/08/18 - Document non contractuel à caractère publicitaire - © Hopscotch Content & Design / Getty Images - Imprimé par nos soins.

RÉMY, POLICIER, A BESOIN D'UNE PROTECTION IRRÉPROCHABLE, COMME CELLE QU'IL ASSURE AUX AUTRES.

OFFRE RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS MGP

-20%* SUR TOUT PREMIER
CONTRAT AUTO, HABITATION
OU ACCIDENTS ET FAMILLE

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN



« Cette solution
est pensée
et développée
pour protéger
les forces
de sécurité
et leur famille. »

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

GMF 1^{er} assureur des agents du service public : selon une étude Kantar TNS de mars 2018.

*Réduction appliquée la 1^{ère} année pour toute souscription entre le 01/07/2018 et le 31/12/2018 d'un 1^{er} contrat AUTO PASS ou DOMO PASS ou AMPHI PASS ou ACCIDENTS ET FAMILLE en tant qu'adhérent MGP. Offre valable une seule fois et non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Pour connaître les conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, DOMO PASS, AMPHI PASS et ACCIDENTS ET FAMILLE, contactez votre agence GMF ou téléphonez au 0 970 809 809 (n° non surtaxé, du lundi au samedi de 8h à 20h). Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.